

Les raisons de notre foi

(27)

Pourquoi tant de gens qui ne pratiquent-ils pas la religion catholique, si elle est la vraie?

R.—1—Plus d'un philosophe a donné la réponse à son lit de mort. Bouguier, académicien célèbre du XVIIIe siècle, l'avouait sans détour au P. de la Berthonie, qu'il avait fait appeler avant de paraître devant Dieu. "Je n'ai été incrédule, lui disait-il, que parce que j'étais corrompu. Ne prenez pas la peine de me prouver la divinité de la religion catholique: c'est mon coeur plus que mon esprit qui a besoin d'être guéri".

Voilà pourquoi une infinité de personnes ne pratiquent par leur religion, ou même affectent une sorte d'athéisme. C'est parce que leurs moeurs sont mauvaises et qu'elles veulent se livrer librement à leurs passions déréglées. Elles savent bien que pour être vraiment catholique, il faut renoncer à cette vie d'iniquités, et c'est ce qui les retient.

II. Il y a peu de catholiques pratiquants, autrement dit, il y en a peu qui suivent la voie qui conduit au ciel; c'est tout naturel, Jésus-parole s'accomplisse. "Beaucoup d'appelés, a-t-il dit, peu d'élus. . . La porte de la perdition est large; le chemin qui y mène est spacieux, et il y en a beaucoup qui le prennent. Mais que la porte de la vie est petite! que le chemin qui y conduit est étroit! et qu'il y en a peu qui le trouvent!" Le petit nombre de catholiques fervents est donc une nouvelle preuve de la divinité de la religion, et non un argument à faire valoir contre elle.

III.—Enfin, cette conduite des chrétiens s'explique par la légèreté et l'imprudence qui nous sont fa-

milières. Nous ressemblons trop souvent à des écoliers, qui malgré les récompenses qu'on leur a promises, les châtiments dont on les a menacés, ne laissent pas de causer et de badiner lorsque le maître s'absente de la salle d'étude. La pensée du ciel et de l'enfer ne nous touche que faiblement quand l'attrait du plaisir nous sollicite.

"C'est une grande folie de ne pas croire à l'Évangile, dont la vérité est prouvée par le sang des martyrs, par la prédication des apôtres, par l'autorité des miracles, confirmée par la raison, attestée par les éléments et par les démons mêmes. S'il est une plus grande folie encore, c'est de croire l'Évangile et de vivre cependant comme si sa fausseté était certaine." Pie de la Mirandole.

La provenance du beurre

La nature de mon travail me permet de venir en contact avec la distribution des millions de livres de beurre que nous importons de ce temps-ci de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, distribution qui se fait dans à peu près les proportions suivantes: 96 p. c. à peu près également divisées entre les provinces d'Ontario et de Québec, les 4 p.c. se dirigeant vers l'Ouest canadien.

Tout récemment une consignation toute particulière attirait mon attention . . . et mes réflexions. Elle se composait de quelques 200 boîtes de beurre récemment arrivées à Halifax des antipodes et était dirigée vers . . . une bonne paroisse exclusivement agricole de notre Province . . . en plein centre agricole entre Québec et Montréal.

Je me suis demandé alors—comme je l'avais fait d'ailleurs à maintes reprises au sujet de ces importations extraordinaires: où est la sagesse d'un gouvernement, qui ou permet ou favorise des importations du genre, sur une aussi grande échelle, sans doute au préjudice de nos agriculteurs canadiens?

Puis il y a quelques jours à peine, nous voyions un ministre de l'Agriculture "confesser" en Chambre—sous prétexte de faire valoir la valeur de ses services lors de son intervention dans une récente "grève du lait"—la faillite presque complète de notre industrie du beurre en cette province, en grande partie due à ces importations!

Mais, sans vouloir entreprendre ici une polémique pour ou contre une protection tarifaire adéquate pour une industrie aussi importante—une question se pose continuellement à mon esprit: Nos gens apprécient-ils la situation? ou encore mieux et pour être plus précis—savons-nous, quand nous allons chez l'épicier du coin "faire notre marché" si le beurre qu'on nous vend est du beurre canadien ou bien du beurre importé? et si nous le savions importé, ne nous demanderions-nous pas POURQUOI? Des millions de livres de beurre nous arrivent d'Australie

et de la Nouvelle-Zélande et sont distribuées partout mais en voyons-nous chez nos épiciers—en recevons-nous de nos fournisseurs?

Les annonces que nous voyons à profusion ici et là, suggérant que nous achetions telle ou telle marque de produits laitiers—et va sans dire de beurre inclus—réclamant notre patronage à raison de "nos soins particuliers", "de nos troupeaux strictement inspectés", "d'être sous la surveillance immédiate de nos experts-chimistes" sont-elles strictement exactes? surtout dans la "manufacture" du beurre qui nous arrive du lointain étranger?

Pourquoi, au moins, n'exigerions-nous pas une plus grande franchise et n'insisterions-nous pas pour que la provenance du beurre qu'on nous vend ainsi soit pleinement indiquée sur les recipients et sur les enveloppes?

Tous les grands distributeurs de produits laitiers de la ville achètent des quantités énormes de ce beurre australien ou néo-zélandais: Montreal Dairy, Guaranteed Pure Milk, Elmhurst, Dominion Stores, etc., etc., avez-vous jamais en aucune indication que le beurre que ces distributeurs nous vendent fût autre chose que du "bon beurre canadien" "provenant de nos troupeaux strictement inspectés" "sous la surveillance immédiate de nos experts-chimistes"? etc.

Une petite enquête sur ce sujet serait très intéressante. Informez-vous de notre prédilection pour telle ou telle marque de beurre et vous verrez vite combien nous sommes tous dupes et absolument ignorants du fait que dans maints cas, du beurre identique, provenant du même pays d'origine, nous étant arrivé sur un même paquebot, nous est distribué dans 5 différentes parties de la ville sous 5 différentes marques de commerce.

Pourquoi craint-on notre sens national? Pourquoi nous duper et nous ven-

dre un produit inférieur non seulement en taisant son origine, mais en discréditant pour le fait même de cette infériorité notre "vrai" beurre canadien?

Il me semble que la chose en vaut la peine et qu'un mouvement dans le sens indiqué s'impose: législation demandant que le pays d'origine soit pleinement indiqué sur les enveloppes—comme pour les oeufs par exemple—où je voyais cette semaine encore dans un magasin de "chaîne" de la rue Ste-Catherine-Ouest des paquetages d'oeufs visiblement estampés "These eggs are from U. S. A.", libre à nous ensuite de décider si nous optons pour le produit étranger ou pour le produit national. Merci.

LOUIS-ALFRED COUTURE
Montréal.

L'eczéma. Mme. Leduc de St. Théodore, Que., écrit: "J'ai employé le Novoro du Dr. Pierre et l'Oléolo pour mon enfant qui souffrait d'un eczéma purulent et je tiens à déclarer que les résultats obtenus ont dépassé de beaucoup mes espérances. Dès le premier jour d'emploi les plaies cessèrent de suppurer et, après un mois de temps, il ne restait plus aucune trace de ce vilain mal." L'application externe de ce merveilleux liniment jointe à l'action de la médecine herbeuse éprouvée, procurera des résultats plus rapides pour bien des maux, spécialement, douleurs rhumatismales névralgies, maux de dos, maladies de peau et tous les autres maux qui permettent un traitement externe. Ces remèdes sont seulement vendus par des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HONNEUR MÉRITÉ

On aura sans doute appris avec plaisir l'honneur qui vient d'échoir à deux vétérans de l'enseignement agricole chez nous. Le premier mai, le consul général de France, M. Edouard Carteron, décernait la médaille de chevalier du Mérite Agricole, au Rév. P. Léopold, o.c. directeur de l'Institut agricole d'Oka et à monsieur le professeur Panisset. Nous sommes heureux d'apporter à ces "vaillants" l'hommage respectueux de nos plus sincères félicitations.


R. R.

SOMMAIRE

| | Page |
|---|----------|
| En garde | 385 |
| Une nouvelle championne | 385 |
| Les fourrages verts | 385 |
| Raisons de notre foi | 386 |
| Provenance du beurre | 386 |
| Honneur mérité | 386 |
| Saint Isidore le laboureur | 387 |
| Le discours du budget | 387 |
| Echos des Cercles—Béancour, St-Marc, l'Isle Verte, St-Hubert | 388 |
| La coopération | 388 |
| Notes sur l'agriculture | 389 |
| Page féminine—L'Angelus (poésie), Avis final, Croquis de classe, de la vache laitière | 391-392 |
| Petite poste | 390, 395 |
| Catéchisme agricole—Conformation Aviculture—Abattage et emballage des volailles | 392-393 |
| Résultats du 3e concours d'agriculture | 394 |
| L'Actualité économique | 395 |
| Tribune libre—Choses vues de loin | 396 |
| Comprenons-nous | 396 |
| Consultations légales | 397 |
| Marché de la dernière heure | 396 |

DAWES

BLACK HORSE



*Bière naturelle
très bien vieillie*

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

La Terre de Chez Nous

Bulletin officiel de l'Union Catholique
des Cultivateurs de la Province
de Québec

Adresser toutes communications à
P. U. C. C.

1231 EST, RUE DEMONTIGNY, MONTREAL, P.Q.

Tél.: FRONTENAC 5888

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répondre, mais bien plutôt pour peser et approfondir.—Roger Bacon.
Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée pouvant encore paraître mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dit à contreva ou presently. . . —R. F. Grady.

Diocèse de Joliette:
ARTHUR FOREST,
St-Ambroise de Kildare.
Diocèse de Mont-Laurier:
P. Z. DESJARDINS, l'Annonciation.
Diocèse de Montréal:
A. LANGLOIS, St-Jean.
Diocèse de Nicolet:
LÉON TURCOTTE, Victoriaville.
Diocèse d'Ottawa:
ALBERT LAMARCHE, Lachute.
Diocèse de Québec:
EUGÈNE ST-GERMAIN, St-Casimir.
Diocèse de Rimouski:
ALBERT RIOUX, Sayabec.
Diocèse de Sherbrooke:
ABEL MARION, St-Edwidge.
Diocèse de St-Hyacinthe:
F. X. BLANCHARD, St-Jean-Baptiste.
Diocèse des Trois-Rivières:
OMER E. MILOT, Yamachiche.
Diocèse de Valleyfield:
J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

Bureau de direction:
ALDÉRIC LALONDE, Président,
Rigaud.
JULIEN MÉTHÉ, Vice-Président,
St-Sébastien.
R. P. LÉON LEBEL, s.j.,
Aumônier.
PAUL BOUCHER, Secrétaire,
Boucherville.
ROBERT RAYNAULD, B.A., M.S.A.
Rédacteur.
M^{RE} CHS-HENRI LALONDE, C. R.
Aviser légal.

Directeurs:
Diocèse de Chicoutimi:
ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.
Diocèse de Gaspé:
ABBÉ EDMOND PLOURDE,
Paspébiac (Bon.)
Diocèse de Haileybury:
J. B. LACASSE,
Notre-Dame du Nord, (Tém.).
J. B. L. ALARIE,
Amos (Abitibi).

Cruce et Aratro

Saint Isidore le laboureur

Saint Isidore était Espagnol. Il naquit à Madrid et passa toute sa vie dans cette ville. Il y mourut le 15 mai 1170.

Ses parents étaient pauvres. Ils ne purent le faire instruire; mais ils lui donnèrent ce qui est beaucoup mieux: une forte éducation familiale. Ils en firent, par leurs exemples surtout, un jeune homme pieux, chaste et travaillant.

Il n'était qu'un enfant lorsqu'il commença à gagner sa vie. Son père l'avait placé tout jeune encore chez un cultivateur de l'endroit. Son métier fut dès lors de labourer la terre.

Il se maria aussitôt qu'il en eut l'âge. Il prit une fille pieuse et travaillante comme lui.

Leur premier et seul enfant, un petit garçon, se noya un jour dans le puits. Saint Isidore se mit à genoux près de la margelle et pria le bon Dieu de le lui rendre. L'eau du puits s'éleva aussitôt et l'enfant fut déposé sur le bord, bien vivant.

Joyeux et reconnaissants, Isidore et sa femme promirent de vivre ensemble dorénavant comme frère et soeur. A partir de ce jour, ils ne vécurent plus que pour Dieu.

Le dimanche entier se passait en prière. Ils entendaient plusieurs messes, assistaient toujours à celle où se donnait le sermon, allaient à vêpres et restaient de longues heures à prier devant le Saint-Sacrement.

Les jours de semaine, Isidore trouvait moyen de se rendre à l'église.

Ses compagnons de travail l'accusèrent de perdre son temps en dévotions. Le cultivateur pour lequel il labourait voulut se rendre compte par lui-même de la manière dont il s'acquittait de son ouvrage. Il vint au champ.

Il vit, de chaque côté de la charrue, deux hommes extraordinaires, aidant le saint ouvrier. Isidore lui apprit dans la suite que ces deux mystérieux personnages étaient des anges. Dieu avait voulu confondre ainsi les langues méchantes qui avaient calomnié son serviteur.

A part quelques miracles, la vie de saint Isidore n'avait rien d'anormal; mais tout ce qu'il gagnait, allait en charités. Il avait de la pitié même pour les animaux.

Quarante années après sa mort, il apparut et commanda que son corps fut exhumé. Le cadavre fut trouvé sans trace de corruption.

La nuit qu'on le transporta en procession du cimetière dans une des églises de la ville, un grand nombre des infirmes qui demandaient l'aumône au coin des rues, furent guéris. Tandis que le cortège s'avavançait, des parfums s'exhalaient des membres du saint et du linceuil. On dit que les cloches se mirent à sonner tout à coup.

Il fut canonisé avec quatre autres grands saints: saint Ignace de Loyola, saint Philippe de Néri, saint François-Xavier et la grande sainte Thérèse.

Il est le patron de la ville de Madrid et des cultivateurs.

De cette vie se dégage une certitude: le travail de la terre est sanctifiant. On peut devenir un grand saint tout en restant cultivateur; il suffit d'être uni à Dieu et de l'aimer.

Le discours du budget

Surplus de \$44,507,000. — Réduction de moitié sur la taxe de vente.—Droits sur le beurre de la Nouvelle-Zélande augmentés

L'honorable Charles A. Dunning vient de présenter son premier budget. Dans tous les milieux on l'attendait avec une impatience qu'on ne prenait même pas la peine de dissimuler. C'est qu'en effet les conditions que nous traversons actuellement ne sont pas normales. Le Dominion était entré dans une ère de prospérité remarquable ces quatre dernières années surtout. Mais la mévente du blé dans l'Ouest et la formidable dépression de la Bourse de l'an dernier sont venues enrayer ce progrès. Il ne faudrait pas croire cependant que la crise est susceptible de durée. Nous pourrions plutôt dire qu'elle "aurait" pu se prolonger sans l'intéressant budget qui vient d'être présenté à Ottawa. Aussi, recommandons-nous à tous, habitants des villes ou des campagnes, d'envisager l'avenir avec grande confiance.

L'année budgétaire se solde par un surplus de \$44,507,000. Ce qui, dans les circonstances, on l'admettra, n'est pas si mal. Le total des dépenses est de \$402,815,000 et celui des recettes de \$447,322,000. \$80,000,000 représentant deux emprunts ont été rachetés durant l'exercice 1929-30 à même les surplus accumulés.

Une partie intéressante dans un budget est bien celle qui concerne les impôts. Cette année encore la population canadienne-française apprendra avec grande satisfaction que le dégrèvement se chiffre à plusieurs millions.

Tout d'abord, la taxe de vente est réduite de moitié et l'impôt sur le revenu est également diminué. Ce dernier, par ailleurs, s'appliquera désormais aux citoyens canadiens vivant à l'étranger.

Les cultivateurs qui réclamaient une élévation de tarif sur le beurre importé de la Nouvelle-Zélande apprendront avec plaisir que de 1 sou la livre les droits se trouvent portés du coup à 4 sous.

Nous ne pensons pas devoir reprendre ici l'histoire de cette question. A plusieurs reprises nous en avons parlé dans nos colonnes et la majorité de nos cercles ont passé une résolution au cours de la présente année demandant le rappel de ce traité. Cette heureuse conclusion d'une situation anormale une fois de plus devrait apporter grand bien à notre population agricole. Et puis, nous permettra-t-on de dire ici qu'une demande concertée faite dans des termes justes et honnêtes a toujours grande chance d'être écoutée de nos législateurs. Nous ne pensons pas qu'il soit sage de lancer dans l'air des cris de détresse ou de jouer le rôle de la mouche du coche pour atteindre à ses fins. L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec a conseillé à maintes reprises à ses membres d'étudier ce problème au cours de leurs assemblées mensuelles. On l'a fait! Elle a de plus demandé de faire parvenir à qui de droit le résultat de ces études. On l'a fait! A son dernier Congrès annuel, l'U.C.C. passait une résolution demandant le rappel de ce traité. Cette requête fut présentée par l'Exécutif même à la Commission du Tarif. Et aujourd'hui, chacun peut constater les heureux fruits de cette campagne d'étude. Loin de nous la pensée qu'à l'U.C.C. revient le mérite entier de cette mesure. Mais nous pensons bien avoir fait notre part pour ce qui regarde du moins notre Province.

ECHOS DES CERCLES

Bécancour (Nicolet)

Le 24 avril dernier, M. Edgar Laforest, aumônier diocésain de l'U.C.C. est venu nous donner une conférence à laquelle étaient présents: M. Allier, ptre, MM. les directeurs et secrétaire ainsi que plusieurs fils de cultivateurs.

M. l'aumônier nous parla de l'importance de la force de l'U.C.C., de la nécessité pour les cultivateurs de s'unir afin d'améliorer leur situation. Il insista sur la coopération et démontra tous les avantages des syndicats coopératifs agricoles.

M. le conférencier traita ensuite plusieurs autres sujets entre autres la lecture intelligente et assidue de "La Terre de Chez Nous", des cours-à-domicile paraissant dans le journal, de l'égouttement des terres et de la comptabilité.

Lorenzo TOURIGNY, *sec.*

St-Marc (Verchères)

Dimanche le 13 dernier, s'est tenue au lieu ordinaire notre assemblée régulière. M. J.-Bte Noël nous donna une causerie écoutée avec beaucoup d'attention par un nombreux auditoire.

M. Noël sut intéresser ses auditeurs en les entretenant de l'importance qu'il y a de perpétuer et de faire grandir notre union professionnelle. En parlant de comptabilité, il nous fit toucher du doigt l'inconvénient du manque de stabilité des prix sur nos marchés, résultant en grande partie du manque d'organisation et du contrôle de la production. Dans ces conditions, la comptabilité devient déprimante pour celui qui la prend trop à coeur en s'y livrant. Rendons l'agriculture plus payante, et tout le monde prendra plaisir à faire de la comptabilité pour constater leurs gains, tout comme l'homme de peine prend plaisir à palper le salaire de sa journée.

Les meilleurs moyens pour arriver à ce but sont la coopération et le crédit agricole à un taux en rapport avec les conditions de l'agriculture actuelle, disons 5%.

La coopération est aussi la planche de salut de notre Union; ceux qui veulent en rendre l'organisation compliquée semblent vouloir avant tout la disparition de l'U.C.C.

Monsieur le président remercia Monsieur Noël de son intéressante causerie. Monsieur Noël fit remarquer relativement à l'allusion de coopération que la question n'était pas complètement élucidée par le Conseil d'Agriculture dont notre président, M. O. Loïselle fait partie, il ne pouvait par le fait même nous donner son opinion.

M. J.-Bte Noël propose comme conférenciers à la prochaine réunion: MM. Etienne Voghel et Louis Riendeau. Adopté à l'unanimité et l'assemblée est levée.

Oswald RICHER, *sec.*

L'Isle Verte (Témiscouata)

Une assemblée du cercle local de l'U.C.C. a été tenue à la salle paroissiale dimanche après la grand'messe, le 27 avril 1930.

Mgr Verreau, aumônier, expose:

1° Que la loi du repos dominical continue à être violée dans les usines de pulpe et de papier, dans les grandes industries, sur les chemins de fer, dans la construction, dans un nombre croissant de magasins, dans les amusements payants, etc.

2° Que la création d'une Union diocésaine des cercles locaux de l'U.C.C. sera une excellente occasion de mettre en commun le résultat de chaque groupe et de rappeler les projets d'action catholique que recommande le Souverain Pontife.

3° Que l'importation du beurre et du fromage de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sous le tarif actuel est préjudiciable aux cultivateurs de la Province de Québec.

Après examen, il est proposé par M. Joseph Le Bel, secondé par M. Jean-Baptiste Coté et résolu à l'unanimité des membres:

1° Que demande soit faite aux Gouvernants de garder à nos dimanches leur caractère traditionnel avant que l'ennemi soit maître de la place.

2° Que demande soit faite au Comité Exécutif pour que l'Union Diocésaine de Rimouski soit formée au cours du mois de juin prochain.

3° Que demande soit faite à l'Exécutif de continuer ses instances auprès du Gouvernement fédéral pour obtenir un tarif protecteur sur l'entrée du beurre et du fromage au pays.

4° Que copie des présentes déclarations soient adressées à l'Exécutif de l'U.C.C. et à Messieurs les Députés de Témiscouata.

Jos. F. DUBÉ, *sec.*

Mgr J. VERREAU, *aum.*

St-Hubert (Témiscouata)

A une réunion des membres de l'U.C.C. tenue à la sacristie après la messe du dimanche de la Quasimodo, M. Ludger Lizotte, secrétaire du cercle local, beurrier du "Canton", donna le résumé d'une conférence préparée par M. Gaudiose Rousseau qui ne put la présenter lui-même.

Cette conférence porta sur la conservation du lait du samedi au lundi et du soir au matin dans les chaleurs d'été, afin qu'il ne subisse pas des pertes considérables.

Monsieur le curé, aumônier du cercle, exposa ensuite le déficit de l'industrie laitière dans la province, s'inspirant en cela des données de M. A. St-Pierre, propagandiste de l'industrie animale, dans une conférence donnée à St-Arsène. Ce déficit étonna non seulement les membres du cercle, mais tous les culti-

La coopération

M. le Directeur,

Des réflexions qui ont dû faire plaisir à bien des habitants de la province de Québec, ce sont celles que vient de faire M. Frn. Benoit de St-Nazaire d'Acton dans "La Terre de Chez Nous".

Depuis près d'un an, on parle de coopération agricole; on nous en dit des merveilles; elle doit faire pousser nos terres, faire mieux vendre nos produits, nous sauver, quoi.

Je le crois de tout mon coeur, je l'espère aussi, mais personne ne m'en a encore fourni les papiers.

Le passé d'une prétendue coopérative, qui en ces dernières années, a coûté à la province, si les comptes publics et les députés en Chambre disent la vérité, au delà de cent mille piastres par année, rien qu'en 1927 au-dessus de cent quinze mille, ne nous garantit pas grand chose de bon pour l'avenir.

De celle-là, il paraît qu'il vaut mieux n'en plus parler, parce qu'on l'a rebâtie tout en neuf et qu'elle va être mieux administrée; mais, on peut toujours se demander pourquoi il n'y a pas eu plus de cultivateurs de consultés dans cette affaire, et pourquoi nos représentants de l'U.C.C. ont eu l'air de tant badrer nos créateurs du sauvetage agricole?

Nos officiers de l'U.C.C. se sont battus comme des lions, pour défendre nos vues et ce que nous croyons être nos intérêts; on leur a cédé, quelque chose en avertissant bien que c'était à contre-coeur, et je ne suis pas bien sûr que les Syndicats coopératifs, que les habitants ont fondés parce qu'il ne se faisait pas de coopération agricole ailleurs, auront les mêmes avantages que les fameuses coopératives agricoles dont la gestation a été si dure et qui ont changé de poil vingt fois avant de naître.

Je conviens sans peine que, nous, pauvres habitants, nous ne sommes pas des experts, et que nous devons attendre beaucoup de la science agri-

vateurs présents à notre assemblée.

Monsieur Jules Malenfant, président du cercle, communiqua à l'assemblée quelques renseignements sur l'élevage du mouton.

Cette réunion fut des plus intéressantes. Monsieur l'aumônier proposa et chargea M. le Président de préparer la prochaine conférence sur la comptabilité agricole. Sur ce, l'assemblée est levée.

Ludger LIZOTTE, *sec.*

cole et des agronomes qui se remuent et qui s'occupent de nous.

Mais, par ailleurs, l'on doit admettre aussi que parmi nous, il s'en trouve qui pensent juste, qui raisonnent bien, qui savent parfaitement ce dont ils ont besoin en fait de coopération; l'on doit admettre aussi que, pour connaître les bobos de Baptiste le médecin sérieux va le consulter et le sonder avant d'aller s'informer de son mal à ses voisins qui n'ont guère intérêt à être guéris à la place de ce pauvre Baptiste.

Ces remarques faites sans rancune, je dis avec M. Benoit que ce sont les habitants pauvres et les habitants d'aisance moyenne qui ont besoin et qui vont faire de la coopération; qu'ils feront toujours leur possible pour préparer leurs produits; qu'ils comprennent que l'honnêteté, la bonne volonté, le dévouement est un capital qui vaut bien des actions de cinquante et de cent piastres en coopération; qu'ils veulent voir clair cette fois et qu'ils ne sont pas prêts à suivre le premier venu, qu'enfin, ils voient d'un très mauvais oeil la lutte sournoise et ouverte que l'on fait à l'U.C.C. leur association professionnelle, à laquelle ils tiennent beaucoup plus qu'on ne le croit généralement.

Is.-O. L., *Cultivateur*
St-Joseph, Beauce.

Emploi du trèfle canadien

La Division des semences du Ministère de l'Agriculture fait rapport que la production de grains de trèfle rouge au Canada en 1929 constituait un record pour le dernier quart de siècle. L'une des plus importantes légumineuses, le trèfle rouge dont la graine est importée du sud, cause souvent une déception parce qu'il résiste mal à l'hiver dans les conditions rigoureuses du nord. On peut surmonter cette difficulté en plantant de la graine produite au Canada et qui donne des plantes assez rustiques pour résister aux hivers canadiens. Il existe maintenant un approvisionnement de cette graine.

M. Philippe Lavoie, Bic, Ré-mouski a récolté 13 minots de patates de plus sur ¼ d'arpent avec 100lbs de muriate de potasse. \$1. de potasse a donné \$3.40 de profit net.

Tél. HARBOUR* 2116

E. W. CARON

145-149 Des Commissaires, Est—Montréal

Méunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses — ou chars assortis

Demandez les produits **CARONA**

Notes sur l'agriculture

Nous entendons beaucoup parler de ce temps-ci d'une question fort importante qui préoccupe avec raison tous les esprits bien pensants et avertis. C'est le problème de la production agricole; chacun donne son opinion et cherche une solution qui se fait attendre. L'on préconise plusieurs moyens plus ou moins acceptables. Le gouvernement y travaille pour sa large part et fait ses efforts pour porter remède au malaise dans lequel se trouve l'agriculture.

Il a fait beaucoup depuis une vingtaine d'années par les écoles d'agriculture, les agronomes, les semaines agricoles, etc. Aussi nous pouvons dire à sa louange que depuis ce temps l'agriculture s'est améliorée d'une manière étonnante et que le succès a couronné ses efforts et récompensé son intervention. Mais il reste encore beaucoup à faire, nos gouvernements eux-mêmes l'admettent. La population augmente et les produits agricoles ne suffisent pas à rencontrer la consommation. Cette perspective nous porte à chercher d'autres moyens plus efficaces pour arriver à satisfaire les besoins qui s'annoncent plus grands. Plusieurs suggestions ont été faites déjà pour augmenter davantage la production surtout, par l'instruction et l'éducation de la classe agricole. Les uns voudraient que nos écoles de campagne enseigneraient plus la culture; d'autres suggéreraient des écoles spéciales pour les garçons dans les paroisses; d'autres aimeraient voir nos maisons d'éducation enseigner davantage l'agriculture. Je m'arrête plutôt à cette dernière idée.

Oui, des écoles d'agriculture plus nombreuses seraient dans mon humble opinion la clef du succès et la solution du problème, sinon l'éloignement de toute appréhension d'une crise peut-être prochaine.

Chose certaine, c'est que notre beau sol canadien ne donne pas le rendement qu'il est capable de donner. Prenons la peine de lui apporter les soins qu'il réclame, cultivons-le d'une manière intelligente et il procurera certainement à notre population la nourriture et le vêtement selon nos besoins.

Qui donc arrivera à faire apprendre, par l'exemple aussi bien que par la théorie, à tirer de la terre ce que nous attendons d'elle; ce sont les écoles d'agriculture qui mettront en pratique, sous les yeux de nos cultivateurs, la science agricole,

Il faut de toute nécessité que nos bons cultivateurs voient de leurs yeux ce que la science exige d'eux. Il y a beaucoup de "Thomas" parmi eux qui ne croient pas sans voir de leurs yeux et toucher du doigt.

Mais comment peut-on arriver à établir de ces écoles dans les paroisses? Eh bien! pourquoi ne demanderait-on pas à nos communautés d'hommes de s'en charger? Nous savons que lorsque le bien commun est en jeu, notre clergé régulier est toujours prêt à se dévouer, se sacrifier même! Et dans le moment il y a lieu de lui demander son bienveillant concours. Le salut de l'un des plus importants facteurs de notre province est en danger, il nous faut des organisateurs, des dévoués qui possèdent les éléments propres à détourner le danger et faire triompher le pays de cette impasse.

Nous avons plusieurs congrégations qui travaillent la terre et vivent de ses produits; par exemple: les pères Bénédictins, Trappistes et autres. Les autres communautés possèdent des terres qu'elles cultivent avec une grande science agricole. Toutes ont leur nombreux sujets, des experts en toutes choses. Et quel exemple ne donnent-ils pas aux populations qui les entourent? Allons visiter les paroisses rapprochées de ces institutions et nous verrons là des cultivateurs de premier choix grâce à l'exemple donné par les Pères. Ne sont-ce pas nos communautés qui ont fait l'ouest du Canada, ce qu'il est non seulement au point de vue religieux, mais aussi au point de vue agricole. Ne sont-ce pas les religieux des mêmes communautés que les nôtres qui vont s'expatrier jusqu'en Afrique et ailleurs, et qui là, tout en évangélisant les peuples pour en faire des chrétiens, leur apprennent aussi les choses de la terre et il est merveilleux de connaître tout le bien qu'ils font même au temporel. Ne pourrait-on pas compter sur leur dévouement. Maintenant que nous en avons si grand besoin pour aider à notre gouvernement à rétablir l'équilibre menacé dans notre Province.

Nous avons des maisons d'éducation dirigées par des soeurs ou par des frères dans une grande partie de nos paroisses pour l'enseignement intellectuel et nos populations en sont très heureuses. Pourquoi n'aurions-nous pas maintenant des maisons d'enseignement pour les choses naturelles, en premier lieu la

science agricole, puisque nous en sentons le besoin pressant. Notre peuple aurait tout intérêt aussi à apprendre les autres sciences naturelles, telles que l'astronomie, la géologie, la minéralogie, la botanique; ce serait le complément de l'éducation agricole.

Le gouvernement ne pourrait-il pas s'entendre avec nos Seigneurs les Evêques pour savoir d'eux si la chose serait réalisable. Alors, il pourrait acheter un établissement convenable dans les paroisses qui le demanderaient et l'offrir à une communauté pour s'occuper de notre classe agricole.

Ce que j'écris n'est pas seulement mon opinion; c'est aussi l'opinion bien avertie d'un grand nombre d'autres qui ont la certitude que si cet arrangement est dans l'ordre des choses possibles, ce serait la plus sûre solution du problème du relèvement et de la prospérité agricole dans nos paroisses.

L'expérience passe science; les paroles ont souvent le pouvoir de faire penser, de remuer quelque peu, mais généralement, elles s'envolent tandis que l'exemple entraîne, et ceci est vrai pour toutes les professions, tous les métiers et tous les états de vie.

La science est la clef, l'expérience ouvre la porte, mais l'exemple détermine et assure le succès.

Les Jésuites prennent l'initiative de l'éducation par le journal; ne peuvent-ils pas faire plus?

Les religieux trouveront certainement de nombreux sujets parmi notre population des campagnes pour se recruter, car il y a une foule de nos jeunes garçons qui n'attendent qu'une occasion favorable pour se faire religieux.

Nos communautés de femmes répandues dans nos paroisses sont là pour le prouver.

En dehors des cultivateurs intelligents et soucieux de leur état, et ils sont nombreux, il s'en trouve des inouciants qui se laissent aller à la

vieille routine, qui ont fort peu de confiance aux nouveautés.

Il y a de ces natures qui demandent à se faire approcher de beaucoup plus près qu'avec des discours et des conférences pour emboîter le pas à l'unisson des autres et ainsi, ils paralysent le succès des meilleures entreprises.

Je m'avance peut-être trop témérairement en écrivant ceci, mais puisque je le sais, notre classe agricole si religieuse désirerait fortement la chose; j'ose exprimer son désir.

Si l'on ne peut pas multiplier les écoles d'agriculture, seul moyen du relèvement agricole, la culture va rester sinon stationnaire, du moins elle n'avancera qu'à pas de tortue dans le chemin du progrès.

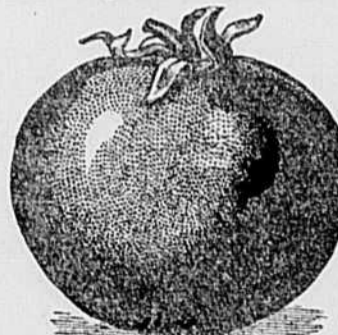
C'est alors que l'intervention du gouvernement serait mise à contribution en procurant un établissement convenable à ces religieux.

Les paroisses qui demanderaient à avoir des pères religieux en confèreraient avec leurs curés. Celui-ci soumettrait la chose à l'évêque; puis, la permission de l'ordinaire étant obtenue, l'on s'adresserait à une communauté. Celle-ci ayant donné une réponse affirmative, c'est alors qu'il faudrait compter sur l'intervention du gouvernement. Ce dernier a manifesté à plusieurs reprises ses intentions à ce sujet.

Il est disposé à faire tout en son pouvoir pour obtenir l'avancement et l'assurance d'une production plus intense. Ne pourrait-il pas faire l'acquisition d'un établissement convenable dans les localités qui demanderaient une communauté et l'offrir gratuitement à ces religieux. Si oui, il ferait là, dans mon opinion, une action qui serait de nature à calmer les esprits inquiets et assurerait la prospérité du pays.

Encouragez ceux qui encouragent votre journal: achetez chez nos annonceurs.

QUELQUES-UNES DE NOS MEILLEURES VARIÉTÉS



BUEBANK:—La Tomate la plus hâtive du monde. Fruit cramoisi clair, le plus hâtif, le plus uni et le plus gros. Résistant aux maladies. Pqt. 20 cts; 1/2 oz., 50 cts; oz., \$1.00.

TOMATE ROUGE CHISWICK:—Fruit de première qualité. Production soutenue. Pqt., 15 cts; 1/2 oz., 60 cts; oz., \$1.00.

MARGLOBE:—Le dernier mot en fait de Tomate. Résistant aux maladies. Grappes de 5 à 7 gros fruits, unis, épais, presque sans coeur, globulaire, d'un rouge écarlate. Pqt., 15 cts; 1/2 oz., 60 cts; oz., \$1.00.

TOMATES HETEROSIS:—(Nouveauté de mérite). La variété la plus prolifique existante, produisant souvent de 20 à 25 fruits à la grappe. Fruit ferme, absolument rond, d'une saveur exquise, entièrement lisse et d'une couleur écarlate foncé. Mérite un essai dans tous jardins. Pqt., 30 cts, 5 pour \$0.50.

MELON CANTALOUPE BANANE:—La description est: dans le nom. Atteignant 2 1/2 fois de long. Chair saumon foncé. Qualité supérieure. Pqt., 10 cts; oz., 30 cts.

OIGNON EXCELSIOR DE GRANSTON:—Le Champion du monde pour exposition. Cultivé parfaitement, il atteint une pesanteur de 4 livres et mesure de 21 à 24 pouces de circonférence. Pqt., 25 cts; oz., \$1.00.

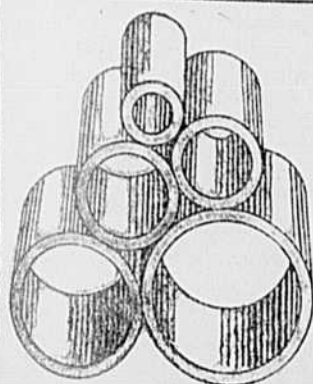
PENNER:—Mammoth Géant d'exposition de Ferguson No 817. La plus grosse variété du monde; mesurant au delà de 3 pouces de diamètre. Entièrement nouvelle et de couleurs très rares. La plus récente et la meilleure variété existante. Insurpassable pour sa grosseur, son merveilleux coloris, sa texture épaisse. Pqt. \$1.00; 5 pour \$1.50; 1-16 oz., \$2.00.

COLLECTION SPECIALE D'UN PAQUET DE CHACUNE DES VARIÉTÉS CI-DESSUS:—\$1.75 NOTE.—Sur commande de n'importe quel des articles ci-haut, nous vous adresserons gratuitement notre magnifique catalogue annuel, contenant 170 pages très intéressantes sur graines de légumes et de fleurs, 16 pages de Nouveautés, aussi 12 pages de fleurs en couleurs naturelles.

S. V. P. VOUS SERVIR DU COUPON

DUPUY & FERGUSON, Inc.,
Grainiers et Pépiniéristes Dépt. L. T.
438-442 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Nom
Adresse



TUYAUX de DRAINAGE

EN TERRE CUITE

"CITADELLE"

3 - 4 - 6 - 8 - 9 - 10 et 12 pouces

DEMANDEZ NOS PRIX

Manufacturés par

BRIQUE CITADELLE, Ltée

14-16 rue St-Joseph - Québec

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

Angelus

Le salut à la Vierge

LES AVE DU MATIN

*Eveillez-vous, Cloche sonore,
L'horizon purpurin
Annonce la céleste Aurore,
L'étoile du Matin.*

*Montez, joyeuse cantilène,
Soupirs de l'Angélus,
Montez vers notre Souveraine,
Comme un chant des élus.*

*Souffle pur des brises lointaines,
Bruissement du zéphir,
Vent des forêts, frissons des plaines,
Passez pour la bénir.*

*Mêlez aux pieuses matines
Son nom mystérieux,
Et que les échos des collines
Le redisent aux cieux.*

*Que notre coeur, comme le cierge
A l'autel, allumé,
Brûle, dès l'aube, pour la Vierge
Et meure consumé.*

*Qu'au ciel et sur terre, en cette heure
Tout chante "alleluia";
Tout inspire, à l'âme qui pleure,
Les "Ave Maria".*

LES AVE DU SOIR

*Lorsque la nuit rêveuse passe
Dans l'azur infini,
Que murmurez-vous dans l'espace,
Angelus Domini?*

*Je dis à la cloche bénie:
"Sonnez, sonnez plus fort:
Pour que tout célèbre Marie,
Sonnez, sonnez encore."*

*Je dis à la rose endormie:
"Ton calice fermé
Gardera pour la Sainte Amie
Son encens parfumé."*

*A l'oiseau, je donne la gamme
Qu'il redira demain,
S'il veut, pour fêter Notre-Dame,
Chanter de grand matin.*

*Tout bas, je demande aux étoiles
De vous éclairer mieux
Et de mieux soulever les voiles
Qui vous cachent les cieux.*

*Afin que la Vierge réponde
Par un "Alleluia"
Au coeur qui soupire en ce monde
Les "Ave Maria".*

Th. RIBEAUD.

AVIS FINAL

Pour la dernière fois, je demande à mes correspondants de ne plus envoyer d'insertions pour la "petite poste" jusqu'à nouvel avis. Une cinquantaine d'insertions reçues avant Pâques, et tout autant depuis, n'ont pu trouver place dans nos colonnes, faute d'espace et de temps, nonobstant un avis en bonne et due forme publié dans l'édition du 2 avril et renouvelé depuis. Je regrette de ne pouvoir publier que les insertions reçues avant cet avis. Les épistoliers n'auront qu'à s'en prendre à eux même, si, n'ayant pas tenu compte de cet avis, leur insertion n'a pas paru. De plus, un certain nombre de lettres n'ont pas reçu de réponse parce que les correspondants n'ont pas envoyé de timbres. L'on devrait comprendre que je ne saurais raisonnablement affranchir toutes ces lettres à mon propre compte.

Certains correspondants annotent sur l'enveloppe à mon adresse "Pour remettre à "Julia" on adresse Amateur des champs. "Pour faire suivre" Vous devez bien concevoir, mes chers épistoliers, qu'une adresse ainsi libellée ne peut être expédiée, car elle livrerait le pseudonyme du ou de la destinataire à toute la paroisse, n'en déplaise à Messieurs les Maîtres de Poste (ou Maîtresses de Poste) qui sont pour la plupart plus ou moins discrets (exceptions bien comprises). Il me faut donc alors de toute nécessité détruire ces lettres ou bien les affranchir à mon compte. De là, une abstention facile à comprendre.

Comme j'ai l'intention de continuer encore quelque temps à faire l'échange des premières lettres (billets de présentation) pour faire suite aux insertions d'avant Pâques que je devrai publier en toute justice, je demanderai de plus aux épistoliers de bien vouloir de part et d'autre donner leurs nom et adresse propres à leurs correspondants afin de m'éviter ainsi double travail, ces lettres ne devant pas passer deux fois, dont l'une inutilement, entre mes mains.

On me demande aussi quelquefois de choisir à mon gré un correspondant ou correspondante qui convienne aux goûts et aux aptitudes de celui-ci ou de celle-là. Je ne saurais non plus m'engager jusque-là, et me donner ce grand souci d'avoir à choisir pour un si grand nombre d'intéressés *Partie profice*.

J'affirme à nouveau que toutes les lettres d'échange affranchies sont fidèlement expédiées aux pseudos signalés. Si les insertions publiées ne sont pas

remarquées et les pseudos choisis ma foi, je n'en suis guère responsable. On me fait aussi remarquer que "son insertion" n'a pas paru, alors que de fait elle a été insérée. Je prierais donc mes épistoliers (c'est à dire ceux d'avant Pâques) de reviser nos colonnes avant de porter plainte.

Prière encore une fois de ne pas oublier les timbres si l'on veut que les lettres "en promenade" parviennent à destination.

Je regrette infiniment d'avoir à remettre encore à la semaine prochaine ma correspondance personnelle, faute d'espace. Je remercie, dès à présent, tout de même mes gentilles collaboratrices de leurs jolis articles, ceux et celles qui m'ont adressé leurs souhaits de Pâques et tous ceux enfin qui ont cherché à me faciliter jusqu'ici la tâche ardue, je vous prie de le croire, du fonctionnement de la "petite poste".

ATALA.

"Croquis de classe"

Elles sont intéressantes mes petites élèves! Je suis fier de les admirer quand elles sont sagement appliquées à un devoir!

Je leur dis: "Copiez les trois colonnes de votre lecture. Attention!... Qui n'a pas une seule faute a \$5. en plus du \$10. habituel!"

C'est un mouvement général d'entraînement! Déjà les crayons ont pris leur course sur les cahiers et chacune des petites têtes en suit la marche de son petit nez! Les monnaies scolaires ont beaucoup d'influence sur ces jeunes ambitions de 7, 8 et 9 ans!

Simone a si peur de perdre son rang à la prochaine élection qu'elle en est toute nerveuse! Elle laisse échapper de gros soupirs qui font échos dans la classe silencieuse! Cécile sa voisine plus calme, poursuit paisiblement son devoir, mais ses yeux se piquent attentivement sur chaque mot pour les copier!

Thérèse a cassé la mine de son crayon en marquant fort un accent aigu et la voilà toute penaude, n'ose m'avertir! Triste embarras! Je la vois et suis ses mouvements, feignant surveiller ses compagnes et je ris de ce petit malheur bientôt réparé!

"Qui veut faire la charité d'un crayon à une petite affligée?"

Jeanne d'Arc qui a vu se produire la malencontreuse aventure de sa petite amie est aussitôt hors de son banc et accomplit son acte admirable. Toutes deux, satisfaites, se remettent avec ardeur au travail. Noëlla taquine sa compagne pour lui faire faire des fautes. Pauvre Yolande! Elle les aura gagnés ses points! Elle se contente de me regarder pour implorer mon secours contre la coquine. J'ai vite répondu à son désir. Voyons Marcelle! Encore le nez en arrière! Que de fois je l'ai prévenu du "torticolis" dont elle ne craint plus le mal, à voir l'air moqueur de ses compagnes qui envoient vivement, craignant "l'apostrophe", un sourire de son côté.

Clémence, tout en travaillant, jette souvent un coup d'oeil rieur sur Laurette dont la chevelure est grossièrement rayée en courbature. Sans doute pour cause des préparatifs hâtés par le départ retardé pour l'école; elle est arrivée en retard. Derrière, c'est la bonne Eva au sourire

perpétuel, qui en fait venir sur les autres lèvres quand il rencontre des regards. Près d'elle, Fleurette compte sur ses doigts la somme du \$5.00 avec le \$10. pour s'avancer, et sa distraction lui fait faire cinq fautes. Florida est armée de sa gomme à effacer, et s'en sert au bon plaisir de celles qui aperçoivent sa grimace qui menace le mot ou le papier. C'en est un qui ne saura résister celui-là. Rollande a échappé son crayon qui est roulé sous le pupitre de sa voisine, et sans perdre une minute, elle s'élance à la recherche du déserteur, et est mal reçue chez Gilberte qui lui dit sans façon de se retirer chez elle. Quelle misère pour mériter sa part! Petite peine d'écolière si cruellement endurée! Je lui souris. Elle en est toute consolée et oublie déjà tout.

Pierrette experte en clins d'oeil en dépense généreusement du côté de Jeannette qui lui montre de loin la grande page que son devoir a remplie. On imagine leur enthousiasme quand on sait que depuis longtemps elles veulent être ensemble, et se proposent à cette fin, bien du "fun" sous le pupitre protecteur de leur mauvais tour. Délicieuses *dinettes* en cachette. Hermance s'exclame de ne pas trouver sa gomme à effacer qui a pris la clé des champs chez Dolorès, celle-ci craint le "procès", remet aussitôt le bien d'autrui. Elles ont fini et attendent l'ouverture de la Banque pour échanger leur chèque!

Je laisse là mes observations pour payer les tributs aux "Césars!"

"Fleurette des CHAMPS"

Petite Poste

Titi.—Fils de fermier à l'aise, 20 ans, 5 pds 7 pes, cheveux bruns et yeux bleus, pas trop laid, aime à suivre la mode, a plutôt bon caractère, n'est pas sans défauts, mais disposé à les corriger. Titi n'a pas fait de cours d'étude, mais il est intelligent quand même, sobre, honnête et franc. Il est aussi un peu romantique et rêveur. Titi aime le grand et le beau et aimerait à correspondre avec jeune fille instruite, à peu près de sa taille, au joli visage expressif, aux cheveux bruns et bouclés. Désirerait qu'elle ait bon air, un brin de coquetterie et la facilité de causer; aussi quelques talents d'agrément.

Loulou joyeux.—Jeune homme de 22 ans, au teint clair, yeux bleus, mesurant (Suite à la page 395)

TECHNIQUE AGRICOLE

Barbeau, Bernard
Beaudoin, Abbé Ed.
Béliveau, Florantin
Bois, Henri C.
Campagna, Elix.
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas
Charbonneau, Asthime
Côté, R. P.
Désjardins, Alphonse
Fenelon, Chs. Ari.
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur
Fortin, Ls. de Gonzague
Gagné, Charles
Gagnon, Aimé
Gingras, Paul
Grisé, Evariste

Hoyan, R. P.
Isidore, R. E.
Lafrenaye, Emile K.
Lafrenaye, Abbé Jean
Larivière, A.
Langlois, Gustave

Lavoie, J. H.
Leduc, Albert
Lévesque, R. P.
Maxime, Jean-Chs.
Maur, R. P.
Maur, R. P.

Maestri, J. E.
Morin, Adrien
Nadeau, H. M.
Poirer, Gustave
Roux, Albert
Rodriguez, X. N.

Roy, Jean L.
Roy, Ls. B.
Toupin, Gervase
Vaillancourt, Cyrille
Vézina, P.-H.
Willet, R. P.

Troisième Cours-à-domicile de l'U.C.C.

donné par



L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA



Tous droits réservés

Notre Catéchisme
Agricole

LEÇON 17

Cours Élémentaire
d'Agriculture

Conformation de la vache laitière

Frère ISIDORE, o.c., Professeur à l'I.A.O.

1.—Le choix des vaches laitières est-il facile?

Il n'est pas toujours possible de choisir la meilleure vache parmi un troupeau composé de bonnes et de médiocres laitières; les juges les mieux avertis eux-mêmes commettent quelquefois des erreurs dans leurs appréciations.

Il existe cependant chez la vache des traits de conformation qui sont presque toujours associés avec une haute production.

2.—Indiquez les traits généraux de conformation chez la vache laitière?

1.—Délicatesse des formes en général; finesse de l'ossature, surtout dans la tête et les membres.

2.—Longueur et profondeur du tronc; beaucoup d'ampleur dans la région de l'abdomen.

3.—Grande vigueur de constitution, surtout appréciable par la bonne conformation de la poitrine.

4.—Forme de trois triangles, accompagnée d'un aspect décharné.

5.—Organes lactifères bien développés.

3.—Quels sont les indices d'un bon tempérament laitier?

On reconnaît le tempérament laitier aux indices suivants: absence de masse charnue, saillies osseuses apparentes, dégarnies de chair, les os sont bien dessinés sous la peau. La forme des trois coins indique un bon tempérament laitier.

4.—Que permet de présumer le tempérament laitier?

Le tempérament laitier laisse présumer que la vache transformera les aliments consommés en lait plutôt qu'en graisse. Une vache qui possède un tempérament lymphatique est rarement une bonne laitière.

Pendant la lactation une bonne vache ne se tient pas grasse, si ce n'est à la veille de tarir; l'excès d'embonpoint serait l'indice d'une faible aptitude laitière et un défaut de persistance à donner du lait.

5.—Pourquoi recherche-t-on une forte constitution chez la vache?

La production du lait est une fonction épuisante pour la vache, aussi doit-on attacher une grande importance à la vigueur de constitution.

Pour être bonne laitière et pour supporter pendant de nombreuses années les fatigues de la lactation, la vache laitière doit avoir une bonne santé, jouir d'une grande vigueur de constitution.

6.—Comment reconnaît-on la faiblesse de constitution?

Un tronc étroit est l'indice d'une faible constitution et d'un animal qui consomme peu de nourriture.

7.—Pourquoi une vache laitière doit-elle avoir un grand appétit?

Une grande absorption d'aliments est une condition indispensable à une haute production; les aliments sont les matières premières de la sécrétion du lait. Pour produire beaucoup de lait une vache doit consommer beaucoup de nourriture.

Un grand appétit est une qualité précieuse pour une vache laitière.

8.—Quelles sont les régions qui servent de guide dans cette appréciation?

Certaines régions, par leur grand développement, servent de guide dans l'appréciation de cette qualité: longueur et profondeur du tronc et grand développement de l'abdomen.

Dans la tête il y a à considérer la grandeur de la bouche et la profondeur des joues.

Nous passerons en revue la conformation de la vache laitière dans l'ordre adopté par les échelles de pointage.

Ces régions sont: la tête, le tronc, les membres.

Étude des régions

Tête—

Une des meilleures caractéristiques de la vache laitière réside dans la tête: la tête est le miroir du corps.

Côtes longues, larges, espacées, arquées dès leur origine mais surtout dans le tiers inférieur, afin que la poitrine soit large et profonde.

La tête se termine par un mufler gros, une bouche grande, des lèvres mobiles, des narines bien ouvertes; ce sont les orifices extérieurs des voies respiratoires, c'est pourquoi on les recherche grandes.

On recherche une tête délicate, décharnée, sèche, bien découpée, de grosseur moyenne. Une tête fine indique le peu de développement de l'ossature, qualité précieuse chez une vache laitière.

Les joues seront profondes, les mâchoires puissantes, l'auge large.

Le nez, large au-dessous des yeux, va en s'amincissant jusqu'au mufler qui est large. On ne recherche pas beaucoup de longueur des yeux au bout du nez.

L'oeil grand, le regard vif, doux, limpide; la peau au-dessus des yeux formera des plis.

Un oeil morne indique un tempérament lymphatique.

Front creux, crâne large beaucoup d'espace d'un oeil à l'autre; cornes fines, effilées.

Tronc—

Cou long, fin, mince, grêle près de la tête, bien fondu avec l'épaule fanon peu développé.

Epaule maigre, sèche, inclinée en arrière, légère.

Poitrine spacieuse, haute, large, longue, pas de creux derrière l'épaule, sans dépression en dedans du coude.

Garrot saillant, tranchant.

Dos droit, étroit au garrot, large aux reins.

Colonne vertébrale saillante.

Reins larges et droits.

Hanches espacées, légèrement saillantes.

Croupe longue, de la hanche à la pointe des fesses; large, horizontale autant que possible la pointe des fesses sera sur la même ligne que les hanches.

Abdomen volumineux, large, profond, flanc long.

Tronc de longueur moyenne, large et profond. La vache laitière est longue dans son ensemble, mais ces éléments de longueur résident dans l'avant-train et l'arrière train.

Queue délicate à son union avec le tronc; grêle, longue et terminée par un gros bouquet de poils (toupillon).

Triangles; la forme des trois coins, accompagnée d'un abdomen volumineux, est un indice important dans la détermination des aptitudes laitières.

Membres—

Membres courts, os fins; la bonne vache laitière est basse sur membres.

Les membres postérieurs doivent être bien dirigés et écartés; droits depuis le jarret jusqu'à terre. La pointe des jarrets dirigés en arrière. Les cuisses seront longues, minces, écartées, afin d'assurer un grand espace pour loger le pis.

Les membres antérieurs doivent être bien droits et espacés; leur écartement indique un fort développement de la cage thoracique.

Finesse

9.—Qu'entend-on par finesse?

On entend par finesse, la délicatesse des éléments qui forment les divers tissus du corps animal.

10.—Comment reconnaît-on cette finesse?

On apprécie cette qualité par l'examen de la peau, des poils, par la qualité de l'ossature, la finesse des cornes, la réduction des articulations et des sabots, la finesse de la queue.

Peau—

Dans la peau, il faut considérer l'onctuosité, la finesse et la souplesse; de ces deux dernières qualités, la souplesse l'emporte en importance sur la finesse.

Lorsqu'en pinçant la peau elle se détache par plaques et qu'elle revient vite à sa position première, on dit que la peau est souple et élastique; c'est là un indice de bonne santé et de grandes aptitudes laitières.

Il n'en est pas de même de la minceur de la peau qui varie avec les races et le mode d'exploitation des animaux. Une peau épaisse, rigide est un défaut.

Les plis de la peau que l'on observe au-dessus de l'oeil, dans la région du cou et au-dessus du pis sont aussi des indices de finesse.

L'onctuosité de la peau et des poils est due à l'abondante sécrétion des glandes sébacées situées dans la peau. Lorsque la sécrétion de ces glandes est abondante il est à présumer que la glande mammaire sécrètera beaucoup de matière grasse et que le lait sera riche.

La coloration jaunâtre des paupières, de l'intérieur des oreilles, de la peau à la face interne des cuisses, et sur le pis sont aussi des indices de la richesse du lait en matière grasse.

Poils—

Les poils seront fins, courts, abondants, brillants, huileux.

Ossature—

Les os doivent être de bonne texture, fins et denses. La finesse de l'ossature s'annonce par une tête délicate, des canons fins, des cornes réduites, des sabots petits.

Organes lactifères

Les organes donnant le lait sont les plus importants à considérer chez la vache, ceux qui nous permettent d'apprécier avec le plus de certitude ses aptitudes laitières.

11.—Quelles sont les qualités d'un bon pis?

Le pis doit être volumineux, bien remplir l'entre-cuisse; les quartiers postérieurs se prolongeront insensiblement, ils seront en même temps larges; les quartiers antérieurs s'étendront loin en avant en se fondant harmonieusement avec le ventre.

Le pis doit être long, profond, large, les quatre quartiers bien développés, de bonne texture, souple, moelleux, indices de tissu glandulaire abondant; le plancher du pis sera horizontal.

Le pis ainsi constitué est bien attaché et aura une grande capacité, sans être pendant.

La prédominance du tissu glandulaire rend le pis moelleux, bien que dur avant la traite; si le tissu fibreux domine, il est dur, mais manque de souplesse.

Lorsque le pis est de bonne texture, la peau qui le recouvre présente de nombreux plis lorsqu'il est vide.

En résumé le pis doit être balancé, les quatre quartiers bien développés, bien soutenus. Le tissu glandulaire dominera dans sa structure. La peau mince est riche en vaisseaux sanguins.

12.—Quelles qualités recherche-t-on dans les trayons les veines mammaires et les fontaines du lait?

Les trayons seront de moyenne grosseur, suffisamment longs pour rendre la traite facile, espacés, implantés au centre des quartiers et perpendiculaires.

Les veines mammaires—Les bonnes vaches ont des veines mammaires grosses, ramifiées en avant du pis, sinueuses, longues.

Les fontaines du lait—Les veines mammaires pénètrent dans la poitrine par des orifices appelées fontaines du lait. Il y en a ordinairement deux, parfois quatre et même davantage chez les très fortes laitières.

Les fontaines du lait doivent être grandes.

AGENTS SÉRIEUX DEMANDÉS

pour la vente d'animaux à fourrures
d'une des plus grosses fermes de la Province
*Renards argentés, bleus, blancs Visons, Martres,
Pécans, Rats-Musqués.*

ADRESSEZ:

La Ferme de Fourrures de Québec Ltée
LORETTEVILLE. CO. QUÉBEC. P. Q.

Quatrième Cours-à-domicile de l'U.C.C.

donné par



L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA



Tous droits réservés

COURS D'AVICULTURE

Par R. F. WILFRID, o.c., professeur à P.I.A.O.

ABATAGE ET EMBALLAGE DE VOLAILLES**CHAPITRE XVIII**

Avant d'abattre les poulets, on les soumet à un jeûne de 24 heures en temps froid, et de 36 heures en temps chaud. Cependant, on les fait boire quelques heures avant de les tuer. Cette précaution est nécessaire pour nettoyer l'estomac et les intestins; car si quelque nourriture y restait, elle se décomposerait et la saveur de la chair en serait altérée. De plus, les poulets auxquels on donne de l'eau avant l'abatage se déplument plus facilement.

Par cette opération, les artères se trouvent tranchées. On fait ensuite suivre au couteau, le dos tourné vers le sol, la fente palatale, jusqu'à ce que la pointe rencontre une résistance, la cervelle. On enfonce alors le couteau en ce point et l'on broie la cervelle en faisant faire au couteau plusieurs demi-tours. Si à ce moment, le poulet fait des efforts nerveux, on a là la preuve que l'opération a bien réussi.

On accroche alors à la mandibule

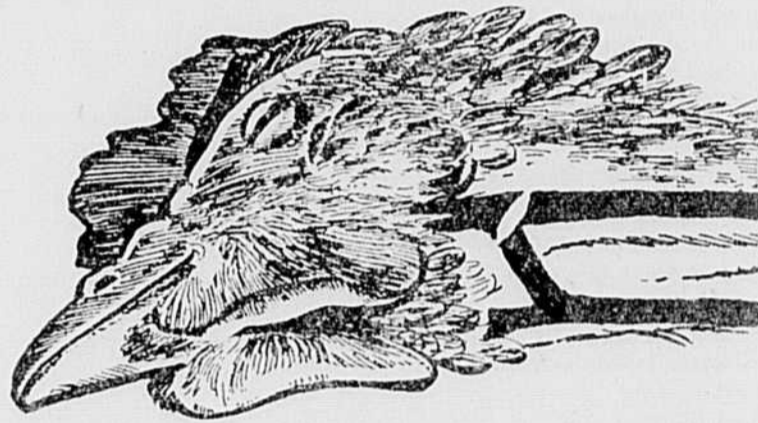


Fig. 52.—Vue externe de la tête et du cou, montrant la position des veines.

Pour tuer un poulet, on le prend par les pattes et on lui saisit la tête de la main gauche, la crête tournée vers le sol. De la main droite, on introduit dans la gorge un couteau à lame aigüe, tenue horizontalement. Quand la pointe est arrivée à l'arrière de l'oreillon, on fait faire un demi-tour au couteau, de manière à ce que le tranchant se trouve en bas. On le tire alors vers soi, en ap-

inférieure un vase qui doit recueillir le sang. Il se vend actuellement dans le commerce des appareils spéciaux pour l'abatage.

Si on a bien touché l'endroit précis de la cervelle indiqué par la gravure, le déplumage sera facile; les plumes tombent presque d'elles-mêmes, à condition que l'on se hâte de déplumer pendant que le sujet est encore chaud.

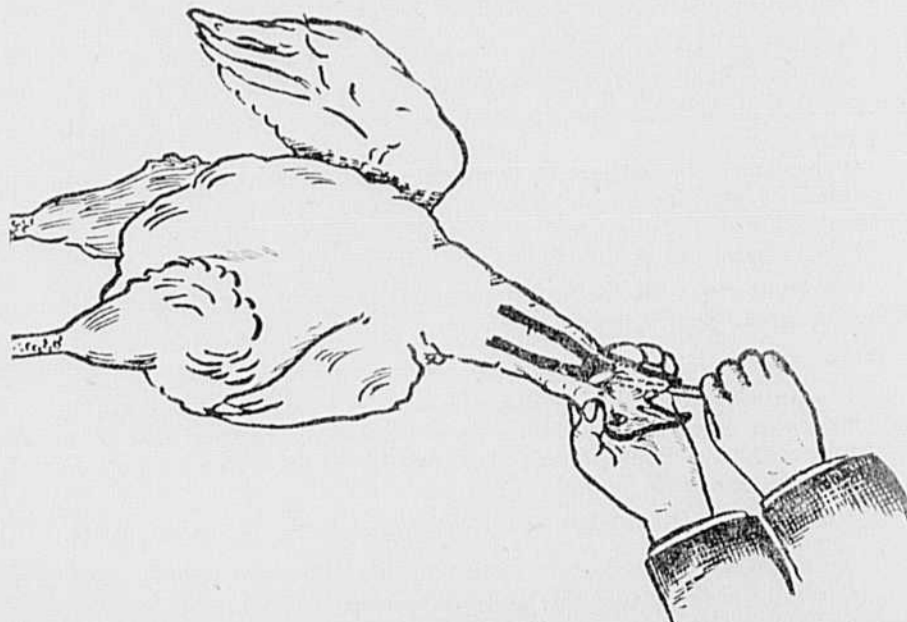


Fig. 53.—Manière d'introduire le couteau.

Déplumage:

On commence par le cou, de haut en bas, avec les deux mains, et immédiatement après on saisit les ailes du poulet de la main gauche, tandis que, de la droite, on plume la poitrine à grandes poignées, en allant

Lorsqu'une déchirure se produit il faut recoudre la peau avec du fil blanc et faire en sorte que le poulet ait aussi bonne apparence que possible.

Lorsque l'oiseau est prêt à être mis sous presse, on lui plie les jambes le long de la poitrine, la partie

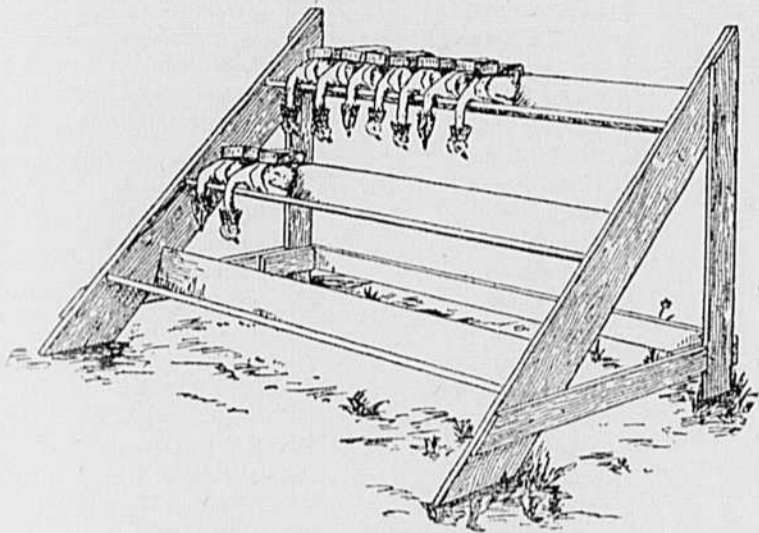


Fig. 54. — Presse à volaille.

vers les côtes; en remontant, on arrache celles du haut de la cuisse. On arrache les plumes des cuisses elles-mêmes, en tenant celles-ci bien serrées, de bas en haut, puis celles du dos. Les plumes de la queue s'enlèvent ensemble d'un demi-tour de la main, non pas en tirant, mais en tordant. On ne prend qu'une aile à la fois, et, d'un seul coup, on arrache les rémiges primaires et secondaires. Durant cette opération, il faut tenir bien fermement l'aile près du corps, de la main gauche, afin de ne pas déchirer la peau.

Pour l'abdomen, le bouffant, on relève le poulet de telle façon que cette partie soit du côté de l'opérateur, puis on arrache les plumes vivement. On laisse autour du cou, près de la tête, un collier de plumes d'environ deux pouces.

Aussitôt que le poulet est déplumé, avant de le mettre sous presse, on le saisit par les pattes et le cou, et, en le secouant, on dégage le bec et la gorge du sang qui aurait pu s'y coaguler, puis on le met sous presse. Cette opération lui donne une apparence plus compacte, plus bombée; les poulets ainsi pressés se vendent à un prix plus élevé que ceux qui sont expédiés tels quels. La presse se compose de deux planches de 7 pouces ou plus selon la grosseur de la volaille, clouées à angle droit, de façon à former une auge. Elle doit être inclinée en arrière. On la place sur l'un ou l'autre sens, selon la grosseur des poulets.

postérieure appuyée contre l'arrière de la presse, la poitrine en bas et la tête pendante.

On lui recouvre le dos d'une feuille de papier et d'une brique, puis on en pose une autre à côté, pour le maintenir en position. Il faut veiller à ce que le bréchet appuie bien sur la presse.

Une autre méthode consiste à suspendre les poulets aussitôt qu'ils sont déplumés. Si ce sont des sujets bien engraisés et bien finis, ils auront par là meilleure apparence que ceux qui auront été mis sous presse.

Cinq à six heures après l'abatage, selon la température, c'est-à-dire quand ils sont bien refroidis et fermes, on met les poulets dans les boîtes d'expédition, garnies de papier d'emballage.

Emballage pour le commerce

N'emballer pas les poulets avant qu'ils ne soient complètement refroidis.

Les caisses d'expédition sont faites pour recevoir une douzaine de poulets. Pour quelques sous, les compagnies de chemins de fer vous rapportent ces boîtes, quand elles sont vides.

On fabrique ces boîtes en bois mou ou en bois franc.

On couvre tout l'intérieur de la boîte avec du papier d'emballage (4 feuilles); ce qui reste des quatre feuilles de papier sert à recouvrir les poulets.

Je donne ci-après les dimensions, suivant le poids des poulets.

Les poulets sont placés en deux rangées dans la boîte (Fig. 55) le dos en l'air, la partie postérieure touchant aux parois de la caisse et les cous se croisant au milieu. Ils doivent être emballés bien soigneusement et bien solidement. S'il reste des vides, on les remplit avec des morceaux de papier bouchonnés. On cloue le couvercle et l'on tient le tout dans un lieu frais jusqu'au moment de l'expédition, et ce moment ne doit pas tarder à venir. Au cours du voyage, il faut éviter d'exposer

Loi concernant l'expédition des volailles vivantes

Je crois devoir donner ici le texte de la loi fédérale, venue en force en 1915, concernant l'expédition des volailles vivantes.

"Avis est donné que les cages contenant des volailles vivantes et qui ne sont pas conformes au règlement ci-dessous, seront refusées par les compagnies d'express, pour la transportation.

"Toutes cages, contenant des volailles vivantes pour être expédiées

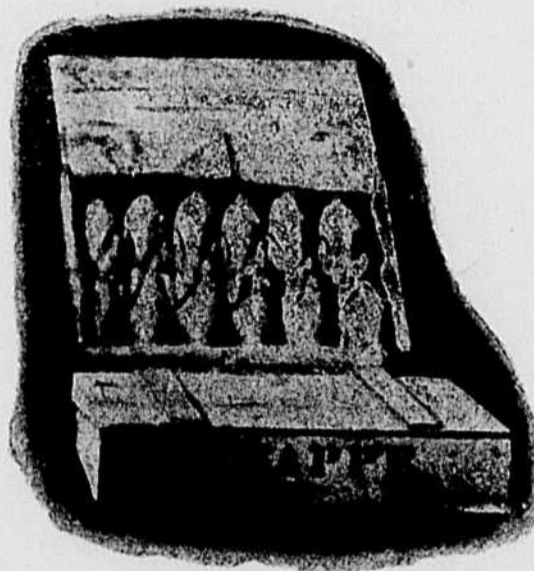


Fig. 55. — Poulets tels qu'ils doivent être emballés.

les caisses aux rayons du soleil ou à une trop grande chaleur. sur le marché, devront être lattées sur les côtés, les bouts, le dessus, et être protégées par du fil métallique sur toutes les faces.

"Les cages contenant des poules ou des canards, devront avoir, le moins, 12 pouces de hauteur et pas plus de 16 pouces pour chaque étage.

"Les cages contenant des dindes ou des oies devront avoir, le moins, 16 pouces de hauteur et pas plus de 22 pouces pour chaque étage.

"Toutes les cages ne doivent pas

excéder 30 pouces de largeur et 48 pouces de longueur.

"Des expéditions de volailles vivantes, dans des cages brisées ou dont la charpente sera trop faible, et celles qui ne sont pas conformes aux mesures sus-dites, seront refusées."

Les cages d'expédition dont je me sers moi-même contiennent 12 poules et ont les dimensions suivantes:

| | | |
|---------------|----|---------|
| Hauteur | 16 | pouces |
| Largeur | 24 | pouces |
| Longueur | 36 | pouces. |

| No | Dimensions en pouces | Nombre de poulets. | Poids |
|---------------|----------------------|--------------------|------------|
| 1 | 17 x 12 x 3½ | 12 | 1 à 1½ lb. |
| 2 | 18 x 12½ x 3½ | 12 | 1½ à 2 lb. |
| 3 | 20 x 5 x 4 | 12 | 2 à 3 lb. |
| 4 | 24 x 17 x 4 | 12 | 3 à 4 lb. |
| 5 | 27 x 18 x 4 | 12 | 4 à 5 lb. |
| 6 | 29 x 19 x 4½ | 12 | 5 à 6 lb. |
| 7 | 32 x 20 x 5 | 12 | 5 à 7 lb. |
| 8 | 34 x 21 x 5½ | 12 | 7 à 8 lb. |
| 9 | 36 x 23 x 6¾ | 12 | 8 à 9 lb. |
| Pour canards: | | | |
| 1 | 27 x 20 x 4 | 12 | 3 à 5 lb. |
| 2 | 31 x 24 x 4½ | 12 | 4 à 5 lb. |

L'épandeur "PERFECTION"

Est la machine légère la plus forte, la mieux construite et la plus durable qui soit offerte en vente dans Québec. Le PERFECTION possède 30 points de supériorité sur ses plus proches concurrents.

Demandez catalogue et prix

BONS AGENTS DEMANDÉS.

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE
Fondée en 1873 -- Plessisville, Qué.

Extrait du rapport du 3e concours d'agriculture

La consigne donnée au rapporteur du concours était: *Soyez sévère.*

L'ordre était formel, mais il a fallu désarmer devant les 220 "Excellences", liguées en quelque sorte pour enlever à la sévérité l'opportunité de se montrer. La justice a pris le pas sur la sévérité.

Où le résultat de ce concours est un franc succès, ou il n'y en aura jamais. La totalité des devoirs, moins une vingtaine, pourrait se classer sous la note "Excellence", si une omission, que nous allons signaler, n'était venu jeter le désarroi dans l'octroi des points de 30 à 35.

La question 2, comme dans le dernier concours, est encore en cause. Dans le concours de janvier, on demandait: "Quelles sont les qualités d'une bonne semence, et comment la produire?" Question à double objet, comme pour le tabac, dont la formule était identique: "Quelles sont les qualités d'un bon tabac, et comment peut-on les obtenir?" Il s'agissait donc de combiner les Nos 18 et 19 et non d'éliminer l'un ou l'autre, comme presque tous les concurrents, chiffrés de 30 à 35 l'ont fait, estropiant ainsi l'octroi des points.

Quelqu'un, et ce quelqu'un doit être un excellent cultivateur de tabac, a appuyé exclusivement sur les travaux d'entretien, du semis jusqu'à la récolte, la plantation, l'éclaircissage, l'édrageonnage, etc.; c'était bien, mais ce n'était pas ce que le questionnaire comportait.

A part cette omission, tous les concurrents des deux premières catégories: *Excellence* et *Très bien*, ont exposé avec une générale exactitude la technique strictement requise et méritaient, de ce chef, les 35 points alloués pour le concours. Les devoirs ont été abondants, en ce sens que l'on n'a pas seulement donné aux réponses leur forme squelettique, mais on les a revêtues d'ornements de luxe, tant au point littéraire que descriptif, dont plusieurs sont vraiment remarquables et forment un petit pamphlet de 10, 12 et même 15 pages. Puis-je, en toute justice, ne pas mentionner tout spécialement celui qui porte la signature "Fière Paysanne", et dont la texture artistique est enrichie de desseins parfaitement réussis: silo, tonneau pour mélange de la formoline, fac-simile de mauvaises herbes, etc., vrai petit chef-d'oeuvre de devoir qui fait honneur aux Cours-à-domicile? Que ne peut-on pas le faire passer intégralement dans "La Terre de Chez Nous"? "Fière Paysanne" doit heureusement vivre dans une ferme "de Liesse": mais, n'en disons pas plus pour ne pas blesser sa modestie.

Les avantages de l'ensilage ont été très bien exposés par tous; pour la bonne administration d'une ferme, et surtout pour l'industrie laitière, l'ensilage est une condition quasi essentielle de succès: c'est l'idée émise généralement et l'établissement

de silos devrait être plus général pour ceux surtout qui ont de bons troupeaux de vaches laitières.

Le rapporteur a cru devoir retourner cinq ou six devoirs qui, évidemment, avaient été faits plus qu'à la hâte et prouvaient qu'on avait à peine souvenir des leçons données. Il l'a fait, non pas dans un esprit de sévérité, mais dans l'intérêt des auteurs et en leur donnant des conseils utiles dont ils ne manqueraient pas de profiter.

EXCELLENCE: 35 POINTS

| | |
|------------------------|----|
| Alarie Jean | 35 |
| Alarie J. B. L. | 35 |
| Allaire Alexandre | 35 |
| Allard Henri | 35 |
| Archambault Henri | 35 |
| Arsenault J. T. A. | 35 |
| Auger Léo | 35 |
| Baulne Madame Rose | 35 |
| Beauchamp, Emile | 35 |
| Beaudry Emile | 35 |
| Beauregard Alexis | 35 |
| Bélanger J. A. | 35 |
| Bélanger Melle Léonie | 35 |
| Bélanger J. D. | 35 |
| Belleau Alfred | 35 |
| Bellemare Melle Emma | 35 |
| Benoit Alfred | 35 |
| Benoit Odilon | 35 |
| Bernard Rév. Sr. | 35 |
| Berthelette E. J. | 35 |
| Bérubé Josaphat | 35 |
| Bérubé J. B. | 35 |
| Bissonnette Léo | 35 |
| Blain Albert | 35 |
| Blanchard F. X. | 35 |
| Blondin Rév. Sr. | 35 |
| Boily Armand | 35 |
| Boisvert Alphonse | 35 |
| Boisvert Henri | 35 |
| Boisvert Léo | 35 |
| Boivin Melle Aurore | 35 |
| Boly Walter | 35 |
| Bonenfant Alphonse | 35 |
| Bonenfant Ernest | 35 |
| Bouchard Laurent | 35 |
| Boucher Fortunat | 35 |
| Boudreault Armand | 35 |
| Boulangier Madame F. | 35 |
| Bourgault Rosaire | 35 |
| Bourgeois J. A. | 35 |
| Brassard Xavier | 35 |
| Breton A. | 35 |
| Breton Edéas | 35 |
| Brien E. | 35 |
| Brochu Eugène | 35 |
| Brown Rév. Maurice | 35 |
| Brulé Philippe | 35 |
| Canse Henri | 35 |
| Caya André | 35 |
| Champoux Donat | 35 |
| Chaume Amédée | 35 |
| Chauvette J. P. E. | 35 |
| Chevalier Lucien | 35 |
| Chicoine Maurice | 35 |
| Cloutier Henri | 35 |
| Cornellier Barthélémy | 35 |
| Cossette Mad. Benoît | 35 |
| Cossette Bernard | 35 |
| Cossette Henri | 35 |
| Cournoyer Adrien | 35 |
| Cypihot Ulric | 35 |
| Cyrenne Victor | 35 |
| Dallaire Alphonse | 35 |
| Dallaire Victorin | 35 |
| Dancause Georges | 35 |
| De Cheigny-Forget Mlle | 35 |
| Demers Christophe | 35 |
| Demers Georges | 35 |

| | |
|-------------------------|----|
| Demers J. G. | 35 |
| Deschenes Odilon | 35 |
| Descoteaux Philias | 35 |
| DeRoy Antoine | 35 |
| Desrosiers Gaston | 35 |
| Desrosiers Gérard | 35 |
| Desrosiers Henri | 35 |
| Dubé Roland | 35 |
| Dubreuil Christie | 35 |
| Dupuy Georges | 35 |
| Dumont J. M. | 35 |
| Mareotte Roger | 35 |
| Martel Maurice | 35 |
| Martin J. J. | 35 |
| Mayer Emile | 35 |
| Durocher Raoul | 35 |
| Durocher Melle R. A. | 35 |
| Ferland Alfred | 35 |
| Fontaine J. S. | 35 |
| Forest Rév. L. | 35 |
| Fortier Gérard | 35 |
| Fortier Raymond | 35 |
| Fournier Damase | 35 |
| Fournier J. R. | 35 |
| Fournier Yvon | 35 |
| Gagnon Sylvio | 35 |
| Gagné Rosaire | 35 |
| Gamache Rév. Sr. | 35 |
| (S. Charles) | 35 |
| Gamache Rév. Sr. | 35 |
| (S. Joseph) | 35 |
| Gariépy Alexandre | 35 |
| Gaucher Paul | 35 |
| Gauthier Adrien | 35 |
| Gauthier André | 35 |
| Gauthier A. E. | 35 |
| Girouard Adrien | 35 |
| Grenon Rév. Sr. | 35 |
| Guay J. Arthur | 35 |
| Guertin Hercule | 35 |
| Guilbault Mad. Zotique | 35 |
| Hébert Alphonse | 35 |
| Hériteau Marcel | 35 |
| Herménégilde Rev. Sr. | 35 |
| Janelle Edmond | 35 |
| Jean Rév. G. D. | 35 |
| Labenne Fernand | 35 |
| Labrie Gérard | 35 |
| Lacasse Mad. Achille | 35 |
| Ladouceur Isidore | 35 |
| Laferrière Roméo | 35 |
| Lafond Alfred | 35 |
| Lafrenière J. | 35 |
| Laliberté Léopold | 35 |
| Landry Roger | 35 |
| Lanoue Laurent | 35 |
| Lapierre Apollinaire | 35 |
| Lapointe Melle Rose | 35 |
| Lataille J. A. | 35 |
| Lavallée J. Alexandre | 35 |
| Lavigne J. R. | 35 |
| Lavoie Omer | 35 |
| LeBel Emile Jos. | 35 |
| LeBel Pierre-Julien | 35 |
| Leblond Melle Médora | 35 |
| Lecoute Melle Gabrielle | 35 |
| Lecours Albert | 35 |
| Leduc Edmond | 35 |
| Lefebvre J. Hector | 35 |
| Légaré Emerius | 35 |

| | | | |
|--------------------------|----|-------------------------|------|
| Lemay J. G. | 35 | Voyer Onésime | 35 |
| Lemondé Rév. J. A. | 35 | Walbert Rév. Fr. | 35 |
| Léocadie Rév. Sr. | 35 | | |
| Lesage Albertino | 35 | TRES BIEN : 30 à 35 | |
| L'Etoile Georges | 35 | Bérard Donat | 34 |
| Létourneau Honoré | 35 | Bérubé Dorilda | 34 |
| Létourneau Léopold | 35 | Bonneau Norbert | 34 |
| Levesque Pierre | 35 | Proulx Aldés | 34 |
| Levesque Roland | 35 | Sabourin Alphide | |
| Lupien Epiphane | 35 | Vincent Roger | 33 |
| Marceau Gérard | 35 | Martel Alfred | 33 |
| Marchessault Victor | 35 | Yelle Rémi | 33 |
| Mayer Léo-Paul | 35 | Proulx Bruno | 33 |
| Mercille Paul | 35 | Lafond Mlle Germaine | 32,5 |
| Messier Léo | 35 | Bourassa C. Emile | 32,5 |
| Méthé Joseph | 35 | Pelletier P. A. | 32,5 |
| Morin Rév. A. C. | 35 | Surprenant Mlle L. | 32,5 |
| Morin Marius | 35 | Payant J. Come | 32,5 |
| Morissette Robert | 35 | Perreault Joseph | 32,5 |
| Naud Laurent | 35 | Lefebvre J. Edouard | 32,5 |
| Nault Philias | 35 | Trudel L. Joseph | 32,5 |
| Noiseux Laurent | 35 | Gingras Melle Cécile | 32,5 |
| Ouellet Gérard-A. | 35 | Biron Albert | 32,5 |
| Painchaud Joseph | 35 | Girard Paul-Emile | 32,5 |
| Paradis J. F. | 35 | Cadioux Gérard | 32,5 |
| Paris Arcadius | 35 | Désilets Arthur | 32,5 |
| Pellerin Paul-Emile | 35 | Hurtubise Henri | 32,5 |
| Pellerin Melle Simonne | 35 | Hurtubise B. | 32,5 |
| Perras C. | 35 | Nicholas René | 32,5 |
| Perreault Adjutor | 35 | Gosselin Léonidas | 32,5 |
| Perreault Jules | 35 | Grenier Armogène | 32,5 |
| Picard Edmond | 35 | Tremblay Frs. | 32,5 |
| Pichette C. E. | 35 | Bolduc C. Eugène | 32,5 |
| Pineault Alphée | 35 | Pilon Maurice | 32,5 |
| Plante Denis | 35 | Schinek Edmond | 32,5 |
| Poirier Gérard | 35 | Lalonde Melle Yvonne | 32,5 |
| Poirier Moïse | 35 | Demers Cyrille | 32,5 |
| Poissant Jacques | 35 | Nadeau Allard | 32,5 |
| Poulin Raoul | 35 | Postras Rolland | 32 |
| Poulin Rouville E. | 35 | Cossette Lionel | 32 |
| Prévost Emile | 35 | Bégin Gérard | 32,5 |
| Proulx Camille | 35 | Messier Omer | 32 |
| Proulx Cyprien | 35 | Brillon Gérard | 32 |
| Proulx Roland | 35 | Ducharme Donat | 32 |
| Raynauld Rosario | 35 | Vézina Léon | 32 |
| Raynauld Ulric | 35 | Longpré J. M. | 32 |
| Renaud Ernest | 35 | Therrien Lucien | 31,5 |
| Rhéault Charles | 35 | Joyal J. H. | 31,5 |
| Richard Alban | 35 | Beaudoin Gérard | 31 |
| Riverin Adrien | 35 | Forget Jos. | 31 |
| Riverin Henri | 35 | Dussault Edgar | 31 |
| Riverin Ludger | 35 | Dansereau Paul A. | 30,5 |
| Rocque Melle Gabrielle | 35 | Tremblay Wilfrid | 30,5 |
| Roy Amédée | 35 | Dalpé A. A. | 30 |
| Roy Maurice | 35 | Fortin Paul-Emile | 30 |
| Roy Paul-Eugène | 35 | Gilbert Olivier | 30 |
| Roy Samuel | 35 | | |
| Sarrasin Bernard | 35 | BIEN de 20 à 30 | |
| Sarrasin Donat | 35 | Jean Antoine | 29,5 |
| Séguin Elzéar | 35 | Beudet René | 28,5 |
| Séguin J. E. A. | 35 | Giroux Paul | 28,5 |
| Séraphine Rév. Sr. | 35 | Rémillard Alcide | 28 |
| St-Laurent Louis | 35 | Gareau Jean-Julien | 27,5 |
| Tardif Edgar | 35 | Brunet Richard | 27,5 |
| Tétrault Melle Henriette | 35 | Huot Joseph | 27 |
| Thelland Arthur | 35 | Lavallée André | 27 |
| Tousignant J. B. | 35 | Proulx Antoine | 26,5 |
| Tremblay Adrien | 35 | Fluet Willy | 26,5 |
| Trudel Roland | 35 | Roussel Théodore | 26 |
| Turcotte Bertrand | 35 | Bérubé Ireneé | 25 |
| Turcotte Ludger | 35 | Desmarais Réginald | 25 |
| Turcotte Orphir | 35 | Forget J. (La Patrie) | 25 |
| Turgeon Christophe | 35 | Ramier Lionel | 24 |
| Vachon Philippe | 35 | St-Jules Dorira | 22,5 |
| Vézina J. Bte | 35 | Robert Paul | 22 |
| Vignola Aimé | 35 | Perreault Melle Cécile | 21,5 |
| Vignola Gérard | 35 | Rondeau Cyrille | 21 |
| Vignola Philippe | 35 | Cloutier Ludger | 20,5 |
| Vilandré Georges | 35 | (les autres, en retard) | |

Que les élèves des Cours-à-domicile lisent le bulletin du Frère Isidore: ELEVAGE DU VEAU LAITIER. Ils l'obtiendront gratuitement en écrivant à M. Bélanger, Dépt. de l'Agriculture, Québec.

PAGE FÉMININE

(Suite de la page 390)

5 pds 9 pcs, taille élancée, manières dégagées; assez instruit, fils de menuisier, exerçant la même profession de son père, sobre, honnête, franc, foncièrement chrétien, au cœur joyeux, désire correspondre avec jeune fille d'une vingtaine d'années, gaie, aimable et d'un caractère ferme, de bonne réputation. Est capable d'aimer de toute son âme celle dont les pensées et les sentiments correspondraient aux siens. But: distraction d'abord, ensuite, les événements suivront les décrets de la Providence.

Ephrem.—Cultivateur bien établi, veuf avec trois enfants avec lui, désire correspondre avec une personne de 30 à 35 ans, qui aimerait la culture et les enfants.

Grégorien.—Grand jeune homme brun, teint clair, bonne apparence et bien éduqué (un peu à la mode) 27 ans, s'occupe d'agriculture depuis huit ans. Tranquille et sérieux et aimant beaucoup sa profession: la lecture et la musique étant son seul désennui. Aimerait à correspondre avec une demoiselle dans la trentaine ou plus, intelligente, sage, distinguée et sérieuse. Qu'importe la beauté, pourvu qu'elle ait de bonnes manières et du savoir vivre. But: discuter des choses sérieuses, qui sait? . . . et peut être aussi de choses mi-sérieuses, échanger des idées, etc. etc.

Benoît.—Fils de cultivateur de bonne famille, 18 ans, blond aux yeux bleus, de bonne figure et d'allure distinguée, bon travailleur, instruction élémentaire. Désire correspondre avec jeune fille de son âge, blonde de préférence, joyeuse et aimable. But, s'égayé et s'instruire.

Blé mûr.—Jeune homme de 19 ans, cheveux bruns, teint clair, yeux noirs, mesurant 5 pds 7 pcs. Bon travailleur, sobre et assez instruit. Désire correspondre avec jeune fille d'environ 18 ans, brune ou blonde, peu importe, pourvu qu'elle ait bon cœur et ne dédaigne pas un jeune cultivateur. Devra aussi savoir faire les principaux travaux du ménage et de la cuisine et posséder surtout une bonne santé.

Défricheur du nord.—Désire correspondre avec jeune fille du bas de la province, aimable et ne dédaignant pas l'agriculture moderne. S'efforcera d'entretenir avec elle correspondance agréable et instructive. (célibataire ou non? . . .)

Cœur de diamant.—Quelle est la petite campagnarde de 20 à 25 ans qui accepterait comme correspondant un jeune fermier sérieux, sage, aimant le beau, le bon et le bien surtout la terre? Aime aussi beaucoup les causeries amicales et joyeuses, le chant et la musique. Ayant un avenir assez avantageux pour songer à fonder un foyer quand il aura trouvé la perle qu'il cherche. (Cœur d'or est un pseudo qui appartient à un autre).

Armand G.—Jeune homme de 22 ans, de bonne apparence et très aimable, cheveux châtain, ondulés, grandeur 5 pds 6 pcs. Excellente santé, bonne position, assez ménager, désire correspondre avec gentille demoiselle assez jolie et possédant de belles qualités.

Campagnard.—Jeune homme de 19 ans, 5 pds 8 pcs, et de taille mince, assez instruit et aimant la terre, désire correspondre avec jeune fille brune ou blonde, assez jolie et gaie, et au cœur généreux possédant en général toutes les bonnes qualités d'une jeune canadienne bien élevée. Campagnard se fera mieux connaître dans sa correspondance privée.

Roseau du printemps.—Fils de cultivateur, 19 ans, assez instruit, aimant bien la terre et possédant bel avenir devant soi, désire correspondre avec fille de fermier brunette au teint clair, de taille moyenne et d'un bon caractère et connaissant bien tous les travaux de la ferme.

Mécanicien.—Fils de cultivateur 20 ans, blond aux yeux bleus et de bonne apparence, instruit, aimant et gentil. Se fâche rarement. Désire correspondre avec jeune

fille blonde, jolie, assez instruite et possédant de belles qualités morales (Votre nom et adresse s.v.p.)

Beau printemps.—Jeune homme de 21 ans, fermier et bon travailleur, mesurant 5 pds 8 pcs, cheveux châtain, yeux bruns et teint clair. Désire correspondante de 18 à 23 ans, de bonne taille et bonne ménagère, au caractère aimable, douce et ayant bonne santé.

Vieux pinson.—Aime la vie des champs et est adroit en toutes choses. S'est fait de sa main, une jolie cage pour y passer sa vie. Le plus difficile pour lui est de trouver une oiselle de belle couleur naturelle, ornée des plus belles vertus. Agé de 28 ans, 5 pds 6 pcs, cheveux ondulés châtain, yeux bleus, d'assez bonne apparence et de famille parfaitement chrétienne. "Vieux pinson" est doux, sage, intelligent et honnête, prudent et propre; ne fume pas, ne sacré jamais et n'a jamais pris de boisson. Presque rendu à la perfection. Ne craint pas de fournir des références mais en exigeant aussi. "Vieux pinson" ne désire correspondre qu'avec jeune fille sérieuse, prête à faire l'ornement de sa jolie cage. Ne devra pas avoir plus de 30 ans, aimant la vie des champs. De bonne réputation, de moyenne instruction et de très bonne famille. Beaux yeux, taille moyenne, bonne santé, bonne cuisinière, connaissant aussi la coupe et le bon goût, propre et économe pour plaire à "Vieux Pinson".

Jean des prés.—Jeune homme de 19 ans, cultivant la terre, d'excellente famille et assez instruit, ayant fréquenté le séminaire deux ans, ni beau ni laid, cheveux blonds et yeux bleus. Taille 5 pds 10 pcs, cœur sincère, généreux et affectueux. Désire correspondante de 19 à 22 ans, possédant bonne instruction, assez jolie, musicienne, au caractère franc et doux. But: l'avenir le dira.

Adrien F.—Fils de fermier, 21 ans, yeux noirs et teint clair, de bonne apparence et de bon caractère et possédant assez de fortune. Désire correspondante de 18 à 20 ans, aimant la terre, sage, assez jolie, de bon cœur et d'aimable caractère.

Epinette.—Jeune homme de 21 ans, aux yeux noirs et au teint clair, 5 pds 4 pcs; de bonne apparence, sobre et jovial, aimant la lecture. Désire correspondante de 17 à 20 ans, peu importe le teint et la couleur des yeux ou cheveux, pourvu qu'elle sache plaire. Peut être assurée d'une réponse.

G. de l'espoir.—Fermier tenace à la terre, âgé de 40 ans, au caractère jeune et jovial, ce qui lui donne un extérieur plus jeune que son âge. Désire correspondante de son âge ou à peu près, aimant beaucoup la campagne et très sérieuse, au cœur tendre et généreux, assez jolie. Tant mieux si elle possède un peu d'instruction, et peut faire un peu de chant et de musique aux heures de loisir. Devra être d'excellente réputation et jouir d'une bonne santé.

Valier.—Agé de 28 ans, 5 pds 9 pcs, blond aux yeux bleus, bon caractère, aimerait correspondre avec grande blonde, aimante et bonne ménagère.

Pic bois. Brun et d'une bonne grandeur, bon chrétien, sobre, travailleur et sérieux. Préfère la culture à l'écriture, désire correspondante pauvre ou riche, mais économe et capable de faire la couture simple et préparer de bons aliments. Sera en position de fonder un foyer avant un an, s'il rencontre l'idéal rêvé. Pic-bois a 30 ans. Donc, une jeune fille de 25 à 30 ans ferait son bonheur si elle possède les qualités requises.

ATTENTION:—Ninon rose No 2 (St-Cyrille de Wendover) M. E. Moi (St-Bruno du Lac St-Jean) Coeur d'or No 2, Rose des bois no 4 (Barraulte, Abitibi) Jeannine No 2 (St-Jean Baptiste de Rouville), Chrysanthe No 2 (Champlain) Fleurette des champs No 3 (Princetonville) Claudinette No 2 (St-Valérien) Fleur de l'espérance (St-Elphège) Jeannine No 3 (Yamachiche) sont priés de changer leurs pseudos qui appartiennent déjà à d'autres. Petit noble est prié d'envoyer son adresse à la directrice.

ATALA

L'actualité économique

La livraison d'avril de l'Actualité Economique, organe officiel de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et de l'Association des Licenciés, vient de paraître. Avec cette livraison, la revue commence sa sixième année. Malgré son âge, très avancé pour une revue de ce genre chez nous, elle manifeste une très prometteuse envie de vivre!

La fascicule d'avril s'ouvre sur un article que Monsieur Maurice Ansiaux, professeur à l'Université de Bruxelles, consacre à la trêve douanière, et dans lequel, après avoir constaté la recrudescence du nationalisme économique en Europe, il retrace les origines du projet en trêve et signale quelques-unes des difficultés qu'il faudra vaincre pour le réaliser.

Monsieur Hector Mackay, docteur en droit et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, passe en revue les diverses formes que la concurrence déloyale affecte habituellement dans les affaires.

Sous le titre un Type de Coopérative, M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg et l'un des collaborateurs les plus assidus de l'Actualité Economique, étudie le développement de la coopération vinicole en France.

Enfin, Monsieur Lucien Ladouceur, licencié en sciences commerciales, signe un petit article sur nos associations d'hommes d'affaires.

Dans la chronique Faits et Nouvelles, nous relevons de courtes études sur les chemins de fer de l'Etat, nos exportations d'automobiles, le bâtiment en 1929, ainsi que deux petits articles faisant suite à celui de Monsieur Ansiaux sur la trêve douanière et qui ont respectivement pour titre, la Tchecoslovaquie et la paix économique, et la Pologne et la trêve douanière.

La chronique A travers les Revues, résume des articles de revues étrangères, consacrés à la terminologie économique, à la production mondiale de soie artificielle, à la culture générale dans ses rapports avec l'enseignement commercial supérieur, au krach financier de 1929, et à la construction maritime en 1929. Enfin, le volume se ferme sur une abondante bibliographie que tous ceux qui désirent se tenir au courant des plus récentes publications économiques et scientifiques, ont intérêt à consulter.

On s'abonne à l'Actualité Economique (\$2 par année, 25c l'exemplaire) à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et dans les principales librairies de la province.

Le Conseil Canadien d'Industrie laitière

EST la Fédération de tous les intéressés dans l'industrie laitière canadienne. Producteurs, manufacturiers et commerçants, formant un total de 33 membres proportionnellement répartis entre les provinces et les différentes branches de l'industrie laitière. VOUS, en tant que producteur, y êtes bien représenté.

Vos intérêts dans tous les détails sont surveillés et sauvegardés par le Conseil Canadien de l'Industrie laitière. Il s'occupe de l'exploitation payante de la ferme, règlements d'hygiène, publicité, taxes, droits et moyens de transport. Il vous représente dans toutes les villes canadiennes et américaines. Le traité avec l'Australie a été (1928) et est actuellement fortement combattu auprès du gouvernement fédéral.

La seule organisation non gouvernementale qui s'occupe du bien-être de toutes les branches de l'industrie laitière canadienne; elle est financée par des compagnies et diverses organisations provinciales, régionales ou locales, intéressées dans l'industrie laitière et par les producteurs par l'entremise de leurs beurrieres, fromageries, postes de réception et de distribution de lait.

Une cent (.01c) par semaine, — 50 cts par année, de votre part, VOUS qui êtes un producteur, augmenterait considérablement l'efficacité de notre organisation.

Obtenez plus de détails en vous adressant directement au

Conseil Canadien de l'Industrie Laitière,
Edifice du Journal, Ottawa, Ont.

Les saisons

—Ces changements de température me sont insupportables . . . l'été, l'automne, l'hiver . . .

—Il est cocasse que depuis plus d'un demi-siècle que vous les subissez vous n'y soyez pas encore habituée.

* * *

Simple question

—Pourquoi ne peut-il pas pleuvoir deux jours de suite sans interruption?

—Parce qu'entre les deux jours il y a une nuit.

Pourquoi ne fournir que de l'acide phosphorique à votre terre jaune ou légère quand elle est aussi pauvre en potasse? L'expérience prouve qu'il est très payant d'employer 100 lbs. de muriate de potasse à l'arpent pour le grain.

Une occasion pour nos membres

Vous ne pouvez pas arrêter la pluie, mais vous pouvez arrêter le coulage de vos couvertures avec le fameux ciment SEAL RITE

Nous avons aussi en main les produits suivants:

PLASTIQUE (ciment pour fissures, trous).

| | | | | |
|-----------|--------------------------------------|-------------------------|--------|-----------------------|
| PEINTURES | { Intérieur Extérieur A grange | { vert rouge brun | HUILES | Autos |
| | | | | Tracteurs |
| | | | | Moteurs Stationnaires |
| | | | | Ecrèmeuses |

Pour prix et détails d'emballage, etc., voir nos annonces des 26 mars, 2 et 23 avril ou écrire:

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.

1231 est, rue Demontigny,

Montréal, P.Q.

TRIBUNE LIBRE

Choses vues de loin

M. le Directeur,

Une session dont la question agricole a fait presque tous les frais vient de se terminer à Québec. On voit un peu mieux maintenant de quelle façon on entend réaliser le programme de M. Perron puisqu'il a surtout été pris des mesures pour utiliser ces deux moyens l'enseignement et la coopération.

Un plan de coopération était devant le public. Avant de le faire entrer dans les lois il y eut des négociations et il parut difficile de l'ajuster pour contenter tous les intéressés. Il est heureux pour l'intérêt agricole que le désaccord en soit resté au point où les négociations restent ouvertes pour une entente future car les questions de ce genre ne gagnent rien à être jetées dans la cabale électorale.

Il y eut accord sur le droit égal aux subventions pour le syndicat de l'U.C.C. et pour les sociétés coopératives s'ils se pliaient aux mêmes formalités; mais discussion sur la supériorité actuelle de celui-là sur celles-ci et désaccord sur les charges qu'on imposait à la coopération pour la subventionner.

C'était donc au fond l'organisation et le support d'une Centrale, pivot de tout le plan de coopération, qui rendait difficile l'accord immédiat des intéressés parce que cette centrale existait déjà et que c'était la Coopérative Fédérée.

La position de l'U.C.C. était bien délicate au cours de ces pourparlers.

En effet, le plan de réformes et son commencement d'exécution ne venaient pas de la Coopérative Fédérée, il était imposé de l'extérieur et reçu avec mauvaise grâce par plusieurs de ses soutiens. De plus, verrait-on, sous une autre forme, revivre une misère ancienne alors qu'un ministère avait lié son sort à celui de la Fédérée introduisant ainsi dans son sein deux maîtres à servir la solidarité et l'infaillibilité partisanes avec l'intérêt agricole libre.

Cependant, les dispositions visibles des autorités paraissent excellentes; on offrait des gages que la Fédérée projetée serait coopérative dans sa constitution et son gouvernement. Et voici ce qui arrivait: ceux, qui avaient rompu avec la Fédérée ancienne et perdu tout espoir dans son amendement, étaient appelés à se déjuger et à recommander sur des espérances et des promesses une Fédérée nouvelle que son organe, le Bulletin de la Ferme, disait être pratiquement la même chose que l'ancienne.

Et l'U.C.C. était liée par les résolutions de ses congrès et l'opinion de ses membres. . . Il est heureux, n'est-ce pas, que la question reste ouverte jusqu'au prochain congrès. D'ici là, il sera plus facile de s'assurer si la Fédérée est bien remodelée et rajeunie, si la mentalité de ses directeurs a évolué dans le même

sens, si le concours de l'U.C.C. peut rendre durables ces changements.

Peut-être aussi que l'expérience en cours prouvera qu'une forme de coopération unique, mais permettant de graduer les charges suivant les possibilités des groupes enrôlés, a les préférences d'un grand nombre de cultivateurs.

Et si le syndicat U.C.C. rend service et augmente nos profits, sur invitation, s'il s'enrôle dans la production de certaines spécialités en coopération avec le contrat, pourquoi n'aurait-il pas le même encouragement de l'Etat que la coopération officielle et pourquoi y aurait-il une coopération officielle.

Je ne sais si j'ai dit les choses qui devaient être dites. J'ai exposé sincèrement du moins ce que comprend du problème quelqu'un qui a suivi l'affaire de loin, de Ste-Hélène.

Alexis BEAUREGARD,
Ste-Hélène, P. Q.

Comprenons-nous

Comme je suis un abonné du journal, "La Terre de Chez Nous", me permettriez-vous un petit espace dans une colonne du journal, afin de dire comme cultivateur ce que je pense de la crise agricole que nous traversons.

Nous, cultivateurs, pouvons en parler avec connaissance de cause. Si nous en jugeons d'après les discours de nos députés, il semblerait que la coopération pourrait tout sauver, tout en admettant que la coopération est avantageuse aux cultivateurs, je ne suis pas prêt à croire que c'est l'unique moyen. Il se donne dans toute la province des conférences qui coûtent des milliers de dollars et les conférenciers nous disent d'augmenter notre production.

Il est bon de faire produire sa terre, mais il faut vendre aussi avec profit. Nous sommes rendus, dans cette province, à vendre nos produits en bas du prix coûtant. Notre marché domestique est encombré de produits agricoles étrangers. L'Australie et la Nouvelle-Zélande nous envoient annuellement des millions de livres de beurre faisant concurrence à nos propres produits.

Comment se fait-il que de tels traités si désavantageux pour les cultivateurs puissent passer à la Chambre des Communes. Nous avons pourtant des représentants qui sont là pour défendre les intérêts des ruraux. Quand je vois un certain personnage venir nous dire dans cette salle de St-Guillaume que ces traités ne font pas dommage aux cultivateurs. Je n'y suis plus.

Il serait bien plus logique que nos hommes publics qui sont autorisés à le faire, imposent un droit d'au moins cinq sous par livre de beurre venant de pays étrangers. Il est probable que le prix du beurre monterait en proportion, ce qui encouragerait le cultivateur à donner un plus grand soin à son industrie lai-

tière. Il n'est pas pratique, aux conditions actuelles, de produire du lait en hiver puisque le beurre se vend moins cher en hiver qu'en été, depuis l'existence de ces traités.

Que l'on protège au moins l'industrie laitière, puisque c'est la première industrie en cette province. Assez de belles conférences et de beaux discours, car l'homme ne vit pas que de belles paroles, mais bien des actes de la part des représentants.

Un autre remède à la crise agricole serait que le gouvernement de Québec prête aux cultivateurs l'argent au taux de 5% d'intérêt et qu'il prélève les fonds lui-même, comme cela se pratique dans la province d'Ontario.

Nous avons bien le crédit qui nous vient du fédéral, mais il n'est pas valable pour les cultivateurs en général, le taux de l'intérêt étant trop élevé.

A nos députés ruraux d'y voir. Nous attendons depuis longtemps une amélioration de nos conditions.

Eddy BOISVERT
St-Guillaume

L'adjoint au Commissaire de l'économie agricole

M. Joseph Coke, B. S. A., M. S., qui a été nommé par la Commission du Ser-

vice Civil au poste d'adjoint au commissaire de l'économie agricole au Ministère fédéral de l'agriculture, est entré en fonctions le 1er avril.

A l'époque de sa nomination M. Coke était professeur-adjoint d'économie agricole au collège d'Agriculture de l'Ontario, Guelph. Ses travaux sur l'économie au Canada l'ont fait avantageusement connaître, spécialement dans la vente coopérative, à laquelle il a toujours porté un intérêt spécial et dont il s'est occupé activement.

Né à Erin, Ont., en 1890, M. Coke a obtenu son degré de B. S. A. à l'Université de Toronto en 1916 et son degré de M. S. à l'Université de Wisconsin, 1921-22, où il s'est spécialisé en économie agricole.

Pendant quelque temps après sa sortie de l'Université de Toronto, M. Coke a été adjoint au représentant agricole du Comté de Grey, Ont., et en 1917 il est entré au service de l'O.A.C. De 1917 à 1919 il a été adjoint au Service de l'Exploitation de la ferme; il est devenu conférencier en 1919, et depuis 1928 il a été professeur-adjoint d'économie agricole au collège de Guelph.

M. Coke trouvera dans sa nouvelle position un vaste champ pour déployer la formation et les connaissances spéciales qu'il a acquises au cours de laborieuses années d'activité, dans la conduite d'enquêtes économiques sur la production et la vente des produits de la ferme.

Dow

Old Stock Ale
Murie à point

Prime par la
Force et par
la
Qualité

BRUNEAU, CURRIE & CO. LIMITED

9b Board of Trade Building
MONTREAL

Millers and Grain Merchants
Chars assortis: Notre spécialité

ECRIVEZ POUR PRIX

Téléphone: Marquette 2525

P.O. Box 207

Consultations légales

Données par l'avisur légal de l'U.C.C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous—Consultations Légales." On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Original dans un village

QUESTION.—Un original sortant du bois est passé dans un village, le 7 mars; est-ce qu'il aurait été permis de le tuer? Est-il permis aussi de tuer un original qui vient dans les champs en été?—*Je veux savoir.*

REPOSE.—Suivant ce que vous dites, il n'aurait pas été permis de le tuer.

Les propriétaires, possesseurs et fermiers peuvent, en quelque temps que ce soit, repousser ou détruire les animaux protégés par la présente loi, le castor excepté, qui causent ou qui menacent sérieusement de causer des dommages à leurs biens, meubles ou immeubles.

Cependant, lorsqu'il s'agit de l'original, du caribou et du chevreuil, le propriétaire, possesseur ou fermier, est tenu de produire dans les quinze jours qui suivent le jour où il a chassé, tué ou pris un de ces animaux, une déclaration solennelle au département, attestant que les susdits animaux causaient ou menaçaient sérieusement de causer des dommages à leurs biens, meubles ou immeubles.

Re-ouverture de pont fermé

QUESTION.—Il y a un pont sur une rivière dans une grande ligne, dans une route verbalisée depuis plusieurs années, ce pont est très dangereux, il y a eu des plaintes faites au conseil, plusieurs fois, ce pont est à la paroisse, moi-même j'en ai fait, vu que j'ai été inspecteur dans cette route et j'ai affaire souvent comme j'ai une terre l'autre côté de la rivière, aujourd'hui, il est brisé, qu'avons-nous à faire. L'inspecteur a fermé la route aux deux extrémités du rang. Est-ce que cela peut rester longtemps fermé?—*J. B. R.*

REPOSE.—Lorsqu'un pont municipal est détruit, ou que l'usage en devient dangereux, ou lorsque l'usage d'un chemin municipal devient difficile ou dangereux, l'inspecteur de la municipalité locale où est situé ce pont ou ce chemin, en tout ou en partie, que cet ouvrage soit local ou de comté, doit dans le cas d'urgence, le reconstruire ou le réparer, ou faire un pont ou passage temporaire, sans délai, aux dépens de la corporation locale.

Les personnes tenues aux travaux requis par les dispositions de la loi, des procès-verbaux ou des règlements sont toujours en demeure de les exécuter.

Toute corporation est obligée de faire tenir les chemins, ponts, cours d'eau et trottoirs qui sont sous sa direction, dans l'état requis par la loi, les procès-verbaux et les règlements qui les régissent, sous peine d'une amende n'excédant pas vingt piastres pour chaque infraction.

La première chose à faire c'est de donner un avis à la corporation par écrit et si le pont n'est pas réouvert, vous avez droit à une action (mandamus) pour forcer la corporation à réparer ce pont et l'ouvrir à la circulation.

Licence de pool.

QUESTION.—Le conseil a passé une résolution accordant des permis pour tables de pool à raison de cent piastres et fermeture à 11 heures le soir, et ne pas jouer le dimanche. Les maîtres de table de Pool n'ont pas trouvé cela de leur goût, ils ont fait recouvrer le conseil. Deux conseillers qui n'étaient pas au premier conseil et qui ne sont pas qualifiés pour être conseillers ont cassé la première résolution avec deux des conseillers qui avaient passé la première résolution. Ils leur ont accordé un permis pour \$25.00, et ils ne leur ont point fixé d'heure pour fermer le dimanche.

Avaient-ils le droit de faire cela et quel moyen prendre pour faire sortir les deux conseillers qui ne sont pas qualifiés. Peut-on les faire payer l'amende et quel moyen faut-il prendre?—*Merci.*

REPOSE.—D'abord pour imposer une telle licence, une résolution n'est pas suffisante, il faut un règlement.

Pour empêcher de siéger des conseillers qui ne sont pas qualifiés, si vous êtes en dehors des délais pour contester leur élection, vous avez un recours par voie de quo warranto.

Postes d'écremage

QUESTION.—Il y a-t-il une loi qui nous empêche de former un syndicat pour postes d'écremage pour seule raison qu'il y a une beurrerie à 5 milles d'un côté et 10 milles de l'autre, ce qui nous fait une distance impossible pour nous d'aller à la beurrerie?—*N. A.*

REPOSE.—Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par postes d'écremage; il y a des restrictions pour l'établissement de beurrerie; crèmerie, sociétés de produits laitiers, laitière, syndicat coopératif, etc.

Comme vous le voyez, il faudrait savoir quel est l'acte d'association qui couvre les beurreries situées dans les environs; dans les circonstances, vous seriez mieux de vous adresser au ministre de l'agriculture à Québec.

Entretien de chemin de front

QUESTION.—J'ai une terre de 20 arpents de longueur par 3 arpents de largeur, celui de l'autre côté du chemin a 6 arpents de longueur par 3 arpents de largeur. Doit-on entretenir chacun la moitié du chemin ou si c'est par la grandeur du terrain? On a toujours entretenu chacun la moitié du chemin. Aujourd'hui, on me dit que la loi est changée.—*Abonné.*

REPOSE.—La loi n'est pas changée. Le code déclare que les chemins de front sont entretenus en vertu des procès-verbaux. Si le procès-verbal de votre chemin spécifie que vous devez entretenir la moitié du chemin, c'est là votre obligation.

S'il n'y a pas de procès-verbal, le chemin de front de chaque lot est entretenu par le propriétaire de ce lot.

Si un lot est possédé par deux personnes, elles sont tenues aux travaux à faire sur tout chemin de front de ce lot, lors même que la partie du lot possédée par eux n'aurait pas front sur le chemin.

Testament sous seing privé.

QUESTION.—J'ai l'intention de faire un papier entre moi et ma femme en cas d'accident de mort, qui remplace un testament fait de ma main devant deux témoins. Est-ce qu'il serait bon de l'enregistrer et faudrait-il l'enregistrer au plus tôt?—*Un cultivateur.*

REPOSE.—Un testament ne peut pas être fait dans le même acte par deux personnes. Il faut un acte pour chaque personne. Le testament olographe est un écrit sous seing privé, écrit en entier et signé de la main du testateur sans qu'il soit besoin de notaires ni de témoins.

Si le testament n'est pas écrit au long par le testateur, mais seulement signé par lui, il faut la signature de deux témoins. Il n'y a pas besoin d'enregistrement. Après la mort, il faut cependant faire vérifier le testament par la cour et cela coûte de l'argent et souvent des ennuis.

Je vous conseille le testament authentique fait devant notaire, c'est plus cer-

tain. Et il n'y a pas de danger qu'il soit volé, brûlé, enlevé, écarté, etc.

Personne morte sans testament

QUESTION.—Je devais \$100.00 à ma soeur, elle s'est mariée et est morte au bout d'un an, elle n'a pas eu d'enfant. A qui retourne cet argent? Est-ce à son mari ou bien si je dois lui faire chanter des messes, elle ne l'a pas donné à personne avant de mourir.—*Un abonné.*

REPOSE.—Ce \$100.00 ne doit pas constituer toute la fortune de votre soeur. Elle n'avait probablement pas de contrat de mariage et devait ainsi être en communauté de biens avec son mari. Alors, la terre, le roulant, les créances doivent être partagés suivant la loi, entre les héritiers; et c'est à eux que vous devez payer votre \$100.00.

Si le mari a renoncé à sa part de communauté, si votre soeur étant majeure, et si votre père ou votre mère sont vivants: un tiers va au mari, un tiers va au père ou à la mère de la défunte, un tiers aux frères, soeurs, neveux et nièces appelés collatéraux. Si le mari accepte communauté; la moitié va au mari, le quart aux père et mère, le quart aux collatéraux, mais s'il n'y a ni père, ni mère, les collatéraux ont l'autre moitié à eux seuls.

Ruisseau le long du chemin de fer

QUESTION.—Notre terre est coupée par une ligne de chemin de fer, à côté de cette ligne, il y a un ruisseau assez large qui nécessite un pont assez dispendieux; à venir jusqu'à ce jour la compagnie a toujours réparé ce pont et aujourd'hui, elle refuse, sous prétexte que le ruisseau ne passe pas entre sa voie. Il faut remarquer que ce pont est dispendieux à cause de la voie qui a été élevée pour faire passer les chars de sorte que la descente de la voie au pont est très rapide. Il n'y a rien dans les contrats au sujet de ce pont, il n'y avait rien non plus lorsque le propriétaire précédent possédait la terre. Peut-on obliger la compagnie à réparer ce pont qui nous empêche d'aller au bout de notre terre?—*S. J. M.*

REPOSE.—D'après les renseignements que vous donnez, je ne vois pas comment, la construction de la voie ferrée a pu aggraver la situation.

La compagnie du chemin de fer n'a d'obligation à couvrir les fossés ou cours d'eau que lorsqu'ils sont situés sur la lisière de terrain asservie ou acquise, généralement comprise entre ses deux clôtures; elles est obligée aussi aux cours d'eau par lesquels elle égoutte son terrain.

Si la voie ferrée n'existait pas, vous auriez à faire vous-même le pont pour traverser ce ruisseau. Entre le bout de ce pont et la clôture du chemin de fer, il doit y avoir un espace de terrain qui est au niveau de votre terre. Si oui, ne fut-ce qu'un pouce, il faut alors dire que la compagnie n'a pas aggravé la situation en construisant sa ligne.

Par contre, si son ramblai est élevé et nécessite une pente douce, c'est à la

compagnie à graduer cette pente pour pouvoir traverser la voie ferrée; mais, ceci n'a pas de rapport avec l'entretien du ruisseau et son pont, s'ils sont sur votre terrain; en dedans de la clôture; à moins que la pente douce ne puisse se faire, sans utiliser le pont. En ce cas la commission pourrait recevoir vos griefs.

Droit de passage

QUESTION.—Un propriétaire demeurant l'autre côté de la rivière, vis-à-vis de ma propriété et il a une pointe de terre à côté de la miennne près de la rivière et sur mon contrat de terre il est mentionné qu'il y a une réserve de droit de passage pour communiquer sur sa pointe de terre, veuillez me dire si je puis l'empêcher de passer pour autre affaire ayant sa sortie ailleurs et s'il a le droit de clore ce droit de passage et de passer ou il veut, croyant que ce chemin lui appartient, cela fait 18 ans qu'il passe en raccourci à pied en été et en hiver en voiture?—*Un abonné.*

REPOSE.—Le passage doit généralement être pris du côté où le trajet est plus court du fonds enclavé à la voie publique.

Cependant il doit être fixé dans l'endroit le moins dommageable à celui sur le fond duquel il est accordé.

A moins que dans votre acte de vente, la chose soit autorisée il n'est pas permis à ce Monsieur de clore son droit de passage.

Fossé de ligne

QUESTION.—Deux voisins sont-ils obligés de creuser un fossé de ligne ensemble ou bien si je suis obligé de le creuser seul à cause que l'eau s'en vient toute sur ma terre?—*Un abonné.*

REPOSE.—Lorsque l'eau s'en vient sur votre terre, cela n'est pas une raison pour vous obliger à creuser le fossé mitoyen tout seul.

Le fossé mitoyen doit être entretenu aux frais communs.

Le fossé de ligne entre votre terrain et celui de votre voisin est du ressort de l'inspecteur agraire, à qui je vous conseillerais de vous adresser.

ÉPARGNEZ 5%

Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres en règle de l'U.C.C. pour toute commande de \$25.00 et plus.

Deux ou plusieurs membres peuvent commander ensemble afin de profiter de cet avantage.

Aucun escompte pour les commandes de moins de \$25.00.

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

GRATIS \$3.00

Paquets 4 livres 10 échantillons, tabac en feuilles, parfum d'Italie, Quesnel, etc. Envoyez \$1.00 pour payer frais de malle et d'emballage, vous recevrez par le retour de la malle le paquet 4 livres, valant \$8.00 au détail. 3 paquets 12 lbs pour \$9.00 avec une jolie pipe, 6 paquets pour \$5.00 avec une pipe Stanning Bargains Co., Reg'd St-Romuald, P. Q.

Le marché de la dernière heure

Dernière correction: mardi, 1.00 p.m.

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

PORCS les 100 lbs.
 Porc à bacon (select) 180 à 200 lbs .. 12.00 à 12.25
 prime de 1.00
 Porc à bacon, 160 à 230 lbs .. 12.00 à 12.25
 Porc à boucherie .. 12.00 à 12.25
 coupe de 0.50
 Porc à boucherie .. 12.00 à 12.25
 120 à 160 lbs .. 12.00 à 12.25
 coupe de 1.00
 Porc lourd, 220 à 270 lbs 12.00 à 12.25
 coupe de 2.00
 Extra lourd, 220 et plus 12.00 à 12.25
 coupe de 3.00
 Truie No 1, 350 ou moins 10.00 à 10.50
 Truie No 2, 350 et plus .. 9.00 à 10.00

BOUVILLONS la livre
 Choix .. .09½ à .10
 Bon .. .09½ à .10
 Moyen .. .08 à .08½
 Commun .. .06 à .07
 Commun (légers) .. .05 à .06

VACHES la livre
 Choix .. .07½ à .08
 Bon .. .07 à .07½
 Moyen .. .06 à .06¾
 Commun .. .05 à .05½
 Très commun .. .03 à .04

TAURES la livre
 Choix .. .09½ à .10
 Bon .. .08½ à .09
 Moyen .. .07½ à .08
 Commun .. .06 à .07

TAUREAUX la livre
 Choix .. .07½ à .08
 Bon .. .06½ à .07¼
 Moyen .. .06 à .06½
 Commun .. .05 à .05½
 Très commun .. .04½ à .05

TAURAILLES .. .05 à .05½

VEAUX DE LAIT la livre
 Choix .. .07½ à .08¼
 Bon .. .06 à .07
 Moyen .. .05 à .05¾
 Commun .. .04½ à .05

VEAUX DE CHAMPS la livre
 Bon .. .05 à .05¼
 Moyen .. .04½ à .05
 Commun .. .04 à .04½

AGNEAUX DU PRINTEMPS Chacun
 Choix .. .09 à .11
 Bon .. .08 à .09
 Moyen .. .07 à .08
 Commun .. .04 à .06

MOUTONS la livre
 Bon .. .07 à .08
 Moyen .. .06 à .07
 Commun .. .05 à .06

Animaux abattus

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT
 Choix .. .011
 No 1 .. .010
 No 2 (140 à 175 lbs) .. .009
 No 3 .. .008
 No 4 .. .007

PORCS FRAIS
 No 1 (90 à 140 lbs) .. .017
 No 2 (140 à 175 lbs) .. .016
 No 3 (175 à 225 lbs) .. .015

BEURRE

Consignations reçues pour la semaine du 26 avril.
 No 1 Pasteurisé .. .031
 No 2 Pasteurisé .. .030½
 No 1 Non Pasteurisé .. .030½
 No 2 Non Pasteurisé .. .030½

Le marché a été stationnaire la semaine dernière. Les arrivages de beurre s'absorbent assez facilement au prix actuel. On prévoit peu de changement d'ici à ce que l'on reçoive du beurre d'herbe.

LES FROMAGES

Les consignations que nous avons reçues pour la semaine finissant le 26 avril ont été vendues.
 No 1 Coloré .. .016½
 No 2 Coloré .. .016½
 No 1 Blanc .. .016½
 No 2 Blanc .. .016½

Après la baisse de la semaine dernière, les prix ont paru se stabiliser. Les importateurs anglais ont commencé à opérer. L'on croit qu'ils prendront nos fromages d'étable à des prix variant de 0.16 à 0.16½ pour le No 1 coloré.

OEUFs la doz.
 Frais extras .. .030
 Frais premiers .. .028
 Frais seconds .. .026

MIEL BLANC la livre
 Chaudière de 2½ lbs .. .009½
 Chaudière de 30 lbs .. .008½

MIEL EN GATEAUX la livre
 Blanc No 1 .. .017
 Ambré No 1 .. .015
 Brun No 1 .. .013

SIROP D'ERABLE .. .1.65

POIS le minot
 Importés .. .2.90

FEVES le minot
 Sélectionnées à la main .. .2.60

PAILLE au char, la tonne
 De blé, d'avoine .. 7.50 à 8.50
 (f.a.b. Montréal)

FOIN au char, la tonne
 De Mil .. 11.50 à 13.00
 De Trèfle .. 11.00 à 12.00
 Mêlé .. 9.00 à 11.00

PEAUX la livre
 Peaux de boeufs (moins de 48 lbs) .. .0.08½
 (plus de 48 lbs) .. .0.06½
 Peaux de taureaux .. .0.05
 Peaux d'agneaux (la peau) 0.50 à 1.00
 Peaux de chevaux (la peau) 3.00 à 3.50
 Peaux de veaux .. .0.14

LAINE la livre
 Blanche non lavée
 Intermédiaire .. .0.15
 Intermédiaire commune .. .0.13
 Commune .. .0.12
 Grossière .. .0.10
 Grise et noire
 Endommagée .. .0.08
 Blanche lavée
 Intermédiaire .. .0.24
 Grossière .. .0.21
 Noire .. .0.15

POMMES DE TERRE Par 90 lbs
 Montagnes Vertes No 1 (claires, nettes) .. \$1.80
 Patates Québec (blanches, unies) 1.70
 Patates Québec (rouges) .. 1.50

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

POISSONS FRAIS la livre
 Saumon B. C. .. .0.30
 Maquereau .. .0.12
 Homard vivant .. .0.40
 Morue en tranche .. .0.09
 Haddock .. .0.08
 Doré .. .0.20
 Truites des lacs .. .0.20
 Huitres No 1 en boîte (le gallon) .. 3.00

POISSONS FUMES la livre
 Filet Niobé .. .0.17
 Kippers 40's .. .2.00
 Hareng Boneless ¼ .. .1.60
 Kippers Boneless 12 lbs .. .1.75

POISSONS SALES la livre
 Morue skinless ¼ .. 11.50
 Morue skinless, petite boîte de 30 lbs désossés en bandes .. 0.15
 Morue grosse .. .0.08
 Morue petite .. .0.06½

FARINE DE PAIN au char, le baril, en sacs
 Première patente .. 7.90
 Deuxième patente .. 7.30
 Forte à boulanger .. 6.90

SEL

le sac
 Fin (sac de 200 lbs) .. 1.95
 Gros (sac de 140 lbs) .. 1.25
 En pierre (sac de 100 lbs) .. 1.50

la tonne
ALIMENTS A BETAIL
 Son .. 33.25
 Gru rouge .. 34.25
 Middlings .. 36.25
 Scalpures d'avoine .. 35.00
 Farine de viande cuvée .. 35.00
 Ecaillés d'huitres .. 23.00
 Gravier .. 20.00
 Farine fourragère .. 50.00
 Gluten .. 55.00

le minot
 Blé à engrais No 1 .. 0.85
 Avoine à engrais No 1 .. 0.55
 Orge Can. Ouest No 3 .. 0.58
 Mais argentin .. 0.98

le sac de 98 lbs
GRAIN MOULU
 Blé-d'Inde moulu .. 2.00
 Blé-d'Inde cassé .. 2.00

la tonne
TOURTEAUX
 De lin .. 55.00
 De coton .. 55.00
 Drèches de brasserie .. 32.00
 Drèches de distillerie .. 32.00

Grains de semence

POMMES DE TERRE
 I. C. Certifiées .. \$2.40
 Montagnes Vertes inspectées
 No 1, N.B. .. 2.10
 Irish Cobbler inspectées
 No 1, I.P.E. .. 2.25

MAIS
 Variétés cornées Au minot
 Compton .. \$3.00
 Long Fellow .. 3.00
 Dacotha Nord .. 3.00
 Sanford .. 3.00
 King Phillip .. 3.00

Dent de cheval
 Balley .. \$2.25
 Fureka blanc .. 3.25
 Laeming sélectionné .. 2.00
 Wisconsin No. 7 .. 2.00

Mais fourrager
 Jaune à tête blanche .. 2.00
 Leeming .. \$1.75
 Râfle rouge .. 1.75
 Blanc du Sud .. 1.75
 Stowell Vert (sucré) par 100 livres .. 18.00

ORGE Au minot
 Manchourie 6 rangs .. \$1.45
 C.A.C. No. 21 enregistré .. 2.05
 O.A.C. No. 21 .. 1.55

TREFLE par 100 lbs
 Trèfle rouge demi-hâtif ou hâtif
 choix No. 1 .. \$22.00
 choix No. 2 .. 20.50
 choix No. 3 .. 18.00
 Trèfle Mammoth No. 1 .. 28.00
 Trèfle Mammoth No. 2 .. 26.00
 Trèfle Mammoth No. 3 .. 22.00
 Trèfle Alsike No. 1 .. 18.00
 Trèfle Alsike No. 2 .. 16.00
 Trèfle Alsike No. 3 .. 18.50
 Trèfle blanc No. 1 .. 45.00
 Trèfle blanc No. 2 .. 40.00
 Trèfle blanc No. 3 .. 35.00

TREFLE Par 100 lbs
 Mélange de trèfle blanc et d'alsike
 No. 1 .. \$22.00
 No. 2 .. 20.00
 No. 3 .. 16.00

LUZERNE
 Luzerne No. 1 .. 35.00
 Luzerne No. 2 .. 30.00
 Luzerne Grimm No. 1 .. 46.00
 Luzerne Grimm No. 2 .. 48.00
 Mélnot blanc (trèfle d'odeur)
 No. 1 .. 8.50
 No. 2 .. 6.50
 Mélnot jaune (trèfle d'odeur)
 No. 1 .. 10.00
 No. 2 .. 7.50
 Mélange de ml et de trèfle Alsike
 No. 1 .. 11.00
 No. 2 .. 10.00
 No. 3 .. 8.00

Mil No. 1 .. 13.00
 Mil No. 2 .. 12.00
 Mil No. 3 .. 10.75

HARICOTS Par minot
 Blanc de champ .. 7.00
 Marrowfat blanc .. 9.00

SARRASIN
 Japonais .. 1.30
 Argenté .. 1.40

POIS
 Bouton noir de McKay .. 2.50
 Marrowfat blanc .. 3.50
 Bleu Fantaisie du Canada .. 4.25
 Beauté du Canada .. 3.50
 Vigne dorée .. 3.60
 Prince Albert .. 3.00
 Petits Pois des Champs .. 3.00

GRAINES DIVERSES
 Seigle de Printemps .. 2.00
 Graine de Lin .. 4.00

BLE DE SEMENCE
 Fife Rouge .. 2.20
 Fife Blanc .. 2.25
 Marquis Enregistré .. 2.80
 Marquis .. 2.10
 Russe Blanc .. 2.50

LENTILLES Au minot
 Commune .. \$5.00

NAVETTE NAINE D'ESSEX (Par 100 lbs) .. \$12.00

MILLET
 De Hongrie .. 6.25
 Commun .. 6.50
 Doré .. 7.25
 Du Japon .. 9.50
 De Sibérie .. 7.00

Les prix pour avoine seront fournis sur demande

MARCHANDISES AU COMPTANT. — Tous les prix cotés dans la présente liste représentent le cours actuel et sont sujets à changer sans avis. Nos clients peuvent compter recevoir nos envois au plus bas prix courant au moment de la réception des commandes.

CONDITIONS D'ENVOI.—Nos envois étant PAYABLES A L'AVANCE, une remise doit accompagner toutes les commandes et être suffisante pour couvrir le prix des sacs ou poches.

SACS.—Les poches en coton de bonne qualité contenant les graines, 50c. chacune; 2e qualité, 45c. chacune; 3me qualité, 40c. chacune; jute 25c. chacune.

A VENDRE

PETITES ANNONCES.—Tariff: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre insertions consécutives une réduction de 20% est consentie.

POUSSINS D'UN JOUR, oeufs d'incubation provenant de fortes pondueuses éprouvées contre la diarrhée blanche et sélectionnées au Nid-Trappe. Prix Leghorns blancs .20 sous chacun, Plymouth Rock Barrés, 23.00 le cent. Satisfaction garantie. 100% des poussins vivants à votre station. Livraison le 24 avril et 28. Hâtez vos commandes. S'adresser: Ferme Avicole des Laurentides, St-Jovite, P. Q.

TERRE à Valcourt 380 arpents, 200 en culture, sucrerie 2,300 chaudières, Roulant complet, eau courante, système électrique Deleo Light, écremeuse et lave électrique, radio, photographie. 27 bêtes : cornes et chevaux, 20 moutons. Vendra le tout à sacrifice: cause mortalité, \$11,000. Comptant \$3,000. Balance à termes faciles: Josaphat Cusson, Roxton Falls, (Shefford).

OEUFS, Race P. R. B. \$1.50 pour quinze, \$8.00 le cent. Poussins, \$20.00 en main. Oeufs de poules qualifiées au R. O. P. 150 à 269, prix sur demande. S'adresser: Théodose Marchesseault, St-Antoine, (Verchères).

POUSSINS de haute qualité provenant de poules sélectionnées intelligemment et accouplées avec des reproducteurs de haute valeur, en vue d'une forte production d'oeufs. Magnifiques Leghorns, \$14.00 le cent; Plymouth Rock Barrées, \$15.00 le cent; "broilers", \$13.00 le cent. Veuillez envoyer, avec la commande, \$1.00 pour chaque cent. Balance requise sur réception en parfait ordre. Lincoln Poultry Farms, B. P. 313, St. Catharines, Ontario.

TAUREAUX AYRSHIRES, bon choix, huit nés du printemps et trois d'un an. Mères certifiées, père enregistrement supérieur, troupeaux accrédités. Prix raisonnables. S'adresser: M. Jacques Rousseau, Gould, (Compton).

Progrès de l'industrie du cassage des oeufs

Le bulletin de 1929 du commerce des oeufs et des volailles au Canada, préparé par le Service de l'aviculture de la Division fédérale de l'industrie animale, signale une augmentation croissante dans le cassage des oeufs pour le commerce des oeufs gelés. En 1928, les importations se chiffraient par 3,029,733 livres; en 1929 elles étaient tombées à 560,061 livres, tandis que la consommation s'était maintenue. On casse principalement les oeufs de qualité inférieure et il en résulte un grand avantage pour le commerce.

La potasse produit de grosses patates, prévient la verse du grain, hâte la maturité, donne un grain pesant, aide à la prise du trèfle, augmente les rendements, est bon marché

GRATIS

Un collier de perles, au chapelet, ou étui à cigarettes, etc., donné GRATIS pour la vente de quatre (4) bouteilles de parfum à 25 cents chacune. Envoyez votre nom et adresse, nous avons confiance en vous. Ecrivez

DEL FRANK MAIL SERVICE
BOX 622, MONTREAL, CAN.

Le discours du budget

(Suite de la page 387)

Le tarif enlève les droits sur le thé produit dans l'Empire et les machines non construites au Canada sont frappées de réductions, tandis que les machines canadiennes voient leurs taux augmentés. Les changements du budget sont faits dans le but de servir au mieux les intérêts du peuple canadien.

Le nouveau tarif canadien contient une clause dite de contrepartie, en vertu de laquelle les droits seront les mêmes que ceux du pays d'exportation pour certaines denrées comme les légumes, les oeufs, le grain. Nul doute que cette mesure sera vue d'un oeil favorable de nos jardiniers maraîchers en particulier. M. Dunning a expliqué que cette clause ne constituait nullement une tentative de représailles, mais plutôt une invitation aux autres pays à consentir au Canada les faveurs que lui-même est prêt à leur faire.

Nous ne croyons pas devoir insister plus longuement aujourd'hui sur cette importante pièce que constitue la présentation d'un budget dans tout pays. Nous croyons que celui de jeudi le 1er mai 1930 passera à la postérité comme une mesure visant à nos meilleurs intérêts industriels et agricoles. Nous devons maintenant faire tout en notre pouvoir pour atteindre à une véritable prospérité. Nous croyons que nos cultivateurs penseront comme nous et que notre Dominion verra sa situation financière progresser au point de lui attirer la considération et l'admiration de toutes les autres nations du globe.

ROBERT RAYNAULD.

POUSSINS VIGoureux, SELECTIONNES AVEC SOIN, ACCOUPLEMENTS APPROUVES PAR LE GOUVERNEMENT

Nos poussins donnent d'excellents résultats en assurant un fort pourcentage de vitalité et de développement rapide.

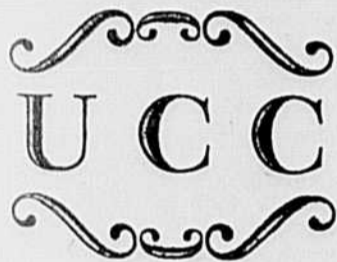
Vous ne pouvez mal faire en nous envoyant vos commandes. Tous nos poussins proviennent de sujets ayant subi l'épreuve du sang.

Après le 1er mai Standard Rocks Barrés, \$19.00 le cent. Leghorns Blanches, 1c de moins par poussins. Prix spéciaux sur grosses quantités. Garantissons 100% des poussins vivants à l'arrivée.

Demandez dès aujourd'hui notre catalogue gratis et nos prix sur les Wyandottes blanches, les Rocks blancs et Rhode Island rouges.

Bray Chick Hatchery,
29 Clayburn Avenue
St. Catharines, Ont.

Succursales à Welland, Hagersville et Dunnville.



COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U.C.C.

Il est à votre service, Cultivateurs de la Province, pour:

(a) La vente de votre fromage et de votre beurre;

Adressez vos consignations à:

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.,
Montreal Rail & Water Terminals,
rue Craig, Montréal.

Toutes ventes opérées sur base de commission seulement.

ESSAYEZ NOTRE SYSTEME:
VOUS EN SEREZ SATISFAITS

(b) La vente de votre bétail vivant:

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.
Abattoirs de l'Est
4499, rue Iberville, Montréal.
M. J. A. Paquette, Gérant

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.
Abattoirs de l'Ouest,
Montreal Stock Yards,
Pointe St-Charles, Montréal.
M. Ern. Bonneau, Gérant.

Nous sommes en position aussi de vous fournir au meilleur compte:

Engrais chimiques
Engrais alimentaires
Grains de semences

Tôle, broche, peinture.
Balances, etc.

Pour renseignements complémentaires, adressez toute correspondance à:

COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U.C.C.,

1231 est, rue Demontigny,

Montréal

CINQUANTE ANS DE PROGRÈS CONSTANTS



LA PREMIÈRE CANALISATION

L'équipe qui installa la première canalisation de l'Imperial Oil se composait d'une quinzaine d'hommes et d'un jeune porteur d'eau. Des chevaux précédaient les ouvriers, creusant un sillon au fond duquel les tuyaux étaient raccordés les uns aux autres. Cette canalisation avait pour but d'amener l'huile des puits de petrolia à la raffinerie de Sarnia, une distance de seize milles.

Aujourd'hui, l'Imperial Oil possède plusieurs centaines de milles de ces tuyaux, dont la grosseur varie depuis le tuyau de trois pouces original jusqu'aux grosses conduites de fort diamètre, qui lui apportent l'huile de plusieurs champs pétrolifères.

D'un modeste établissement à Sarnia, elle exploite maintenant six grandes raffineries — son personnel se chiffre à neuf milles hommes — elle compte des postes de ravitaillement dans tout le Canada — ses bateaux-citernes naviguent sur toutes les mers — elle a des laboratoires parfaitement outillés — des puits nombreux sous les tropiques — des réserves dans les régions arctiques — des centaines de wagons-réservoirs.

L'Imperial Oil a toujours répondu à tous les nouveaux besoins de l'industrie et du transport. Elle s'est développée parce que le public a appris à apprécier la valeur de ses produits.

L'Imperial Oil a aujourd'hui des canalisations qui sont reliées aux champs pétrolifères du centre du continent. Elle possède tout un réseau de conduites dans la vallée Turner. Elle a jeté une longue canalisation à travers les marécages malsains de l'Amérique du Sud pour amener jusqu'à la côte, à Carthagène, l'huile brute qui est ensuite chargée sur ses propres bateaux-citernes.

Les systèmes de canalisation établis par l'Imperial Oil sont le résultat des ses efforts pour doter le Canada de sources d'approvisionnement sûres et suffisantes. Ils témoignent de sa formidable expansion depuis cinquante ans.

La Marvelube est la meilleure huile à moteur de l'Imperial Oil. L'Imperial Premier et l'Imperial Ethyl sont ses meilleures gazolines. C'est-à-dire que vous ne sauriez employer rien de mieux dans votre auto.

P R O D U I T S
IMPERIAL
OIL TOUJOURS LES
MEILLEURS



GAZOLINE
 IMPERIAL PREMIER
 GAZOLINE
 IMPERIAL ETHYL
 HUILE A MOTEUR
 MARVELUBE
 GRAISSES POLARINE
 LUBRIFIANTS
 IMPERIAL
 FOUR FINS INDUS-
 TRIELLES